

DOCUMENT DE TRAVAIL #30

Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE

Ron Cunningham et Ray D. Bollman

Présenté au Colloque international :
Développement de l'emploi en milieu rural
Coaticook (Québec)

11 au 14 octobre 1995

N° 21-601-MIF96030 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Statistique Canada, 1996. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Résumé

En 1991, 33 pour 100 de la population du Canada vivait dans des régions essentiellement rurales. Dans les années 1980, la croissance de l'emploi dans les régions rurales augmentait en moyenne de 1,3 pour 100 par an, se classant quatrième parmi les pays de l'OCDE. En 1991, seulement 11 pour 100 de la main d'œuvre dans les régions rurales du Canada était composée de travailleurs employés dans les domaines de l'agriculture, la foresterie ou la pêche.

De toutes les catégories de régions rurales, ce sont les régions rurales adjacentes aux régions métropolitaines qui ont connu le plus fort taux de croissance de l'emploi. Le secteur des services aux producteurs est le secteur qui s'est accru le plus rapidement dans toutes les catégories de régions, mais les régions rurales n'ont bénéficié que d'une poussée minime en raison de leur petite part de travailleurs employés dans les services aux producteurs. En général, ce sont les régions rurales qui ont connu une croissance plus faible. Cependant, parmi les différentes catégories de régions rurales, certaines régions ont enregistré un taux de croissance plus élevé que celui des régions urbaines. «Rural» n'est donc pas synonyme d'une croissance lente de l'emploi.

Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE

1. Pourquoi une telle comparaison?

L'élaboration de nouvelles politiques capables de stimuler l'emploi en milieu rural exige la collecte de données de base sur la structure et les tendances du marché du travail dans les régions rurales. Pour cela, les analystes doivent conceptualiser de la façon appropriée les degrés de ruralité et recueillir, puis mettre en tableaux les données pertinentes à chaque degré de ruralité.

À l'échelon **international**, l'existence de données de ce genre, articulées sur des concepts géographiques et des indicateurs ruraux propres à faciliter la comparaison entre pays, aidera chaque nation à faire le point sur sa situation dans une perspective plus vaste. On pourra donc comparer le Canada rural non seulement au reste du Canada, mais aussi aux régions rurales des autres pays.

2. Quelles sont nos connaissances actuelles?

Dans *«Rural Jobs: Trends and Opportunities»*, Bollman, Fuller et Ehrensaft analysent les données issues de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête nationale sur les fermes et du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada jusqu'en 1991. Ces auteurs font ressortir les tendances économiques, les changements structurels et les tendances relatives à l'emploi qui suivent, car elles présentent de l'importance pour le Canada rural :

Tendances économiques fondamentales

1. En raison des progrès de la technologie, les immobilisations coûtent moins cher que le temps humain. On assistera donc à une plus grande substitution du capital au travail, bref les exploitations agricoles continueront de s'agrandir.
2. On assiste à une diminution du prix réel des matières premières (ressources).

Consécutivement aux tendances précitées, l'emploi dans les branches qui exploitent les ressources continuera de fléchir et les communautés qui dépendent d'elles continueront de décliner.

Grands changements structurels

1. Bien que la population du Canada rural augmente en termes absolus, elle perd du terrain par rapport à la population totale. Avant le Recensement de 1931, la majorité de la population vivait dans les régions rurales. Depuis, la proportion n'a cessé de diminuer pour atteindre à peine 23 % en 1991¹.
2. La population d'agriculteurs a connu une érosion parallèle, encore plus rapide que celle de la population rurale. Sa proportion était tombée en dessous de 50 % au Recensement de 1956 et n'était plus que de 13 % en 1991.

¹ Cette tendance ne se poursuit pas seulement depuis longtemps, elle n'est pas exclusive au Canada. En 1893, dans un article intitulé *«Rural depopulation»* G.B. Longstaff, du Royaume-Uni, écrivait : «L'exode qui frappe les régions rurales a récemment fait l'objet de maints articles et d'allocutions plus nombreuses encore. Des journalistes éloquentes en ont expliqué les causes et des politiciens ambitieux, soucieux de gagner le vote d'électeurs crédules, se sont associés pour proposer des remèdes au problème, mais peu de gens semblent avoir pris le temps ou avoir eu l'inclination de procéder à une analyse générale de la situation. Le statisticien a pour tâches de paver le chemin en contrôlant et en notant la situation telle qu'elle se présente exactement, et de déterminer l'ampleur géographique et l'intensité numérique du phénomène; cela fait, et seulement alors, pourra-t-on formuler des théories sur les tenants et les aboutissants du problème.» [Traduction] (*Journal of the Royal Statistical Society*, vol. LVI, p. 380).

Tendances de l'emploi par branche

1. L'agriculture détient une part relativement restreinte de l'emploi total, comparativement à de nombreux secteurs d'activité, même dans le Canada rural.
2. Le secteur des services reste le principal employeur et poursuit son expansion dans les régions tant urbaines que rurales du Canada.
3. Les régions rurales participent à l'expansion des services.
4. La part de l'emploi détenue par le secteur de la fabrication diminue partout, mais elle le fait plus lentement dans les régions rurales.
5. Les branches «à intensité rurale» (qui exploitent les ressources) gardent leur part de l'emploi national dans les régions rurales, à l'inverse de ce qu'on observe dans les régions urbaines.
6. La part de certaines branches «à intensité urbaine» augmente plus rapidement dans les régions rurales que dans les régions urbaines. C'est notamment le cas des secteurs de la fabrication, des finances, des assurances et de l'immobilier, du commerce de gros et de détail et des services gouvernementaux.

La plupart des allusions au Canada rural dans les observations qui précèdent reposent sur la définition officielle de Statistique Canada des termes «urbain» et «rural». Il convient de se méfier de la définition du mot rural lorsqu'on analyse les tendances socio-économiques. Quoique les tendances décrites plus haut persistent généralement d'une définition à l'autre, d'autres résultats résistent mal aux différences conceptuelles. Selon Statistique Canada, l'expression «région urbaine» désigne une agglomération d'au moins 1 000 habitants dont la densité de population atteint au moins 400 personnes au kilomètre carré. Tout ce qui ne correspond pas à cette définition reçoit l'étiquette «rurale» (voir **Définitions** pour plus de détails). Certains analystes croient qu'une telle définition ne cadre pas avec l'idée que l'on se fait couramment d'une région «rurale». Par exemple, en vertu de cette définition, un village de 1 000 habitants dans une région relativement peu peuplée du Nord de l'Ontario serait qualifié d'«urbain», alors qu'une banlieue en pleine expansion d'un grand centre métropolitain recevrait l'appellation de «région rurale». La définition officielle de «rural» utilisée par Statistique Canada nous amène notamment aux résultats suivants :

1. plus de gens abandonnent les régions «urbaines» pour les régions «rurales» que l'inverse;
2. les familles «rurales» jouissent d'un revenu moyen supérieur à celui des familles de villes de taille moyenne;

3. la pauvreté est plus rare au sein des familles «rurales» que dans toutes les autres classes d'urbanisation.

Dans les parties subséquentes, nous proposerons une nouvelle notion du terme «rural», introduisant plusieurs «degrés de ruralité». Cette notion aboutit à des résultats plus utiles et permet de comparer le Canada rural aux régions analogues des autres pays.

3. Qu'est-ce qu'une région rurale?

Les données internationales colligées antérieurement par l'OCDE ont presque entièrement été publiées sous forme de totalisations nationales. Dans les rares cas où des données «urbaines» internationales ont été publiées, la multiplicité des définitions du terme «urbain» interdit une interprétation claire des résultats. Il en découle quelques observations étranges : selon les statistiques recueillies dans le cadre du Programme des affaires municipales, en 1988, à peine 18 % de la population des Pays-Bas (le pays le plus densément peuplé de l'OCDE) vivait dans une région urbaine, contre 50 % pour le Canada (le pays le moins densément peuplé). Or, d'après son Projet sur les indicateurs sociaux, deux ans plus tôt, l'OCDE calculait que 66 % de la population néerlandaise vivait en région urbaine². Manifestement, on doit se servir de la même infrastructure géographique pour que les comparaisons internationales soient valables au niveau régional.

En 1991, l'OCDE a lancé son Programme de développement rural dont le Projet sur les indicateurs ruraux est l'un des principaux volets. Le projet devait permettre l'établissement d'une série de «valeurs chiffrées, de nature à faciliter la description des aspects démographiques, économiques, sociaux et environnementaux du développement rural dans un cadre analytique cohérent»³. Bien sûr, ce «cadre analytique» devait comprendre une façon quelconque de délimiter les régions rurales et urbaines des pays membres. La méthode devait être précise, raisonnablement facile à appliquer et produire des données qu'on pourrait comparer aussi bien entre nations différentes qu'à l'intérieur d'un même pays. Nous examinerons ici les bases de cette nouvelle géographie et comment elles ont vu le jour.

Quelles notions intuitives associe-t-on au terme «rural»? Habituellement, ce terme évoque diverses caractéristiques, notamment un sens très développé de la communauté, l'autosuffisance, la sérénité, l'autonomie, l'isolement, une moins grande accessibilité des services, les notions de campagne, petites agglomérations, nature et éloignement⁴, l'exode des jeunes, une criminalité plus faible, des revenus moins élevés et des immigrants de fraîche date moins nombreux.

Peu importe l'éventail d'aspects auquel on songe en entendant le mot «rural», l'idée d'espace s'y rattache fatalement, que celui-ci soit mesuré d'après la faible densité de la population ou des bâtiments ou la faible intensité des activités⁵. On ne sera donc guère surpris d'apprendre que la plupart des définitions du terme «rural» comptent parmi leurs principaux critères la densité de

² OCDE, p. 22.

³ OCDE, p. 9.

⁴ Fuller et coll., p. 2.

⁵ Fuller et coll., p. 3.

population. La partie précédente donnait la définition des régions urbaines et rurales élaborée par Statistique Canada, définition dans laquelle entre le concept de population minimale et un critère de densité. Le Bureau of the Census américain a retenu une définition fort semblable⁶. En réalité, la plupart des pays utilisent la densité de population dans leur définition normalisée des régions urbaines et rurales (souvent en combinaison avec une population absolue).

L'OCDE a commencé par faire la distinction entre deux niveaux hiérarchiques au plan géographique : la *communauté* et la *région*. Par communauté, on entend une petite région administrative ou statistique fondamentale, aussi homogène que possible. Selon l'OCDE, une communauté peut être *rurale* ou *urbaine*. Une région représente une plus vaste entité administrative ou fonctionnelle établissant le «contexte plus vaste dans lequel s'inscrit le développement rural»⁷. Une région peut être *plus ou moins rurale*. L'objectif, en créant ces deux niveaux, était de refléter précisément la complexité des problèmes ruraux puisque «les administrations locales et régionales adoptent généralement un cadre de référence local... pour l'analyse des problèmes ruraux et la mise en oeuvre de politiques de développement rural», alors que «les administrations nationales, de même que les administrations supra-nationales... abordent souvent les problèmes ruraux au niveau plus global de la région»⁸.

Une autre façon de voir les deux niveaux géographiques est de se rappeler que la communauté représente une région dans laquelle la plupart des gens s'attendent à avoir accès à la majorité des services personnels qu'ils désirent ou dont ils ont besoin. Ainsi, peu de personnes seront prêtes à sortir de leur communauté pour se faire coiffer ou faire suivre des leçons de musique à leur enfant. Par ailleurs, il est peu probable que tous les membres de la communauté prévoient trouver un emploi qui les satisfasse au sein de la communauté. Certaines personnes s'attendent donc et seront disposées à effectuer un plus long trajet pour aller au travail. Une zone de ce genre, délimitée par le «marché du travail», correspond à l'idée de région.

Pour qualifier une communauté locale de rurale ou d'urbaine, l'OCDE a retenu la **densité de population** qui selon elle, constitue le critère idéal pour les raisons suivantes :

⁶ «**Région urbanisée.** Région comprenant un ou plusieurs lieux centraux et les zones densément peuplées adjacentes, et comptant une population d'au moins 50 000 habitants. Les zones densément peuplées adjacentes représentent généralement une zone continue de développement résidentiel où la densité de population globale atteint au moins 1 000 habitants au mille carré. Les régions urbanisées sont déterminées seulement par le Bureau of the Census. Une région urbaine comprend le territoire et la population des régions urbanisées et les établissements constitués (établissements constitués et désignés pour le Recensement) de 2 500 personnes ou plus hors des régions urbanisées. Les autres territoires sont qualifiés de ruraux. On compte 396 régions urbanisées (représentant 544 lieux centraux) aux États-Unis.» [TRADUCTION] (Weiss et coll.; p. 7)

⁷ OCDE, p. 23.

⁸ OCDE, p. 24.

1. *Pertinence.* Elle reflète certains paramètres comme «le peuplement, l'éloignement voire l'intensité des communications et l'utilisation des sols»⁹.
2. *Facilité de calcul.* Elle ne repose que sur les données exprimant la population et la superficie, données qu'il est facile de se procurer pour chaque pays.
3. *Neutralité.* Elle n'est pas automatiquement associée à une connotation positive ou négative particulière du mot «rural».

La question suivante était de déterminer quel seuil retenir pour la densité de population. Après avoir étudié les types de peuplement des différents pays et les seuils en usage, on a retenu celui de 150 personnes au kilomètre carré. Par conséquent, toutes les communautés dont la densité de population était inférieure à ce chiffre devaient être qualifiées de rurales et les autres d'urbaines¹⁰.

Trois types possibles de régions ont été définis : régions essentiellement rurales (régions rurales), régions relativement rurales (régions intermédiaires) et régions essentiellement urbanisées (agglomérations), cette classification dépendant de la proportion de la population régionale vivant dans une communauté rurale. Une région **rurale** compte plus de 50 % de sa population dans des communautés rurales, contre 15 % à 50 % dans les **régions intermédiaires** et moins de 15 % dans les **agglomérations**.

Grâce à cette hiérarchie à deux niveaux, l'analyse peut s'effectuer de trois façons :

1. au niveau de la communauté (urbaine c. rurale)
2. au niveau de la région (rurale c. intermédiaire c. agglomération)
3. à un niveau combiné (on peut alors comparer six types de régions : communautés urbaines dans une région rurale, communauté rurale dans une région intermédiaire, etc.)

Chaque pays devait ensuite déterminer quelles zones géographiques seraient considérées une communauté ou une région, puis commencer à colliger les données socio-économiques pertinentes. Pour la communauté, le Canada a retenu la subdivision de recensement unifiée (SRU), c'est-à-dire un groupement de municipalités contiguës où une grande agglomération entoure totalement ou partiellement d'autres municipalités — un canton entourant une ville ou des villages, par exemple (voir **Définitions**). On dénombrait 2 628 SRU au Canada, au Recensement de 1986.

Pour la région, le Canada a choisi la division de recensement (DR), une zone géographique infraprovinciale correspondant habituellement à un comté ou à une municipalité régionale (voir

⁹ OCDE, p. 25.

¹⁰ Sauf pour le Japon. En effet, la structure du secteur agricole nippon et la répartition résultante de la population dans les régions agricoles diffèrent tant de celles observées dans les autres pays de l'OCDE que le seuil de 150 personnes au km² aurait donné des régions «rurales» nettement distinctes de celles habituellement qualifiées de la sorte. C'est pourquoi on a retenu le seuil de 500 personnes au km² pour ce pays.

Définitions). Lors du Recensement de 1986, on comptait 266 DR au Canada. Comme on l'a indiqué précédemment, la région est associée à l'idée de marché du travail. Puisque 82 % des Canadiens occupés travaillaient dans la DR où ils vivaient, selon le Recensement de 1991, la DR devrait constituer le choix approprié pour la région. Le présent article portant sur les données relatives à l'emploi, l'analyse portera principalement sur le niveau régional.

Pour tenir compte de l'influence qu'une très grande ville exerce sur une région, le Canada a apporté le perfectionnement suivant au système de classification de l'OCDE : «Si une région a une SRU dont la population dépasse 300 000 habitants, elle est classée comme agglomération, qu'elle respecte ou pas les seuils de population établis par l'OCDE»¹¹.

Combien de Canadiens vivent dans une région rurale? La figure 1 révèle que la «ruralité» des pays de l'OCDE varie considérablement et que le Canada se trouve près de la médiane. Quelques pays sont apparemment dépourvus de régions rurales, notamment le Luxembourg, les Pays-Bas et, chose surprenante, la Nouvelle-Zélande. Ce dernier cas s'explique par le fait que la densité de population de la Nouvelle-Zélande figure parmi les plus faibles de l'OCDE et que les parties montagneuses, inhabitables, du pays se trouvent dans de vastes régions comprenant cités et villes importantes sur le littoral; même dans ces régions très éloignées, la majorité des habitants vivent donc dans une communauté urbaine (c'est-à-dire, une communauté où la densité de la population dépasse 150 personnes au kilomètre carré).

Le Projet sur les indicateurs ruraux de l'OCDE dressait la liste des thèmes ci-dessous devant servir à organiser la collecte et la publication des indicateurs ruraux :

1. population et migration;
2. structure économique et rendement;
3. bien-être et équité sur le plan social;
4. environnement et durabilité.

Pour chacun des thèmes mentionnés, on a établi des indicateurs spécifiques et préparé un jeu de questionnaires qui ont été remis aux pays membres, dans le but de recueillir les données pertinentes. Pour la structure économique et le rendement, on a retenu comme indicateurs la participation à la population active, l'emploi, la part des secteurs d'activité, la productivité et les investissements. Les trois premiers paramètres ont des liens directs avec l'emploi en milieu rural. Nous comparerons donc les résultats obtenus pour chacun d'eux à ceux des autres pays membres, en approfondissant l'analyse pour le Canada.

¹¹ Gouvernement du Canada, p. 3.

4. Comment le Canada rural se compare-t-il aux autres pays de l'OCDE?

Avant d'examiner les données relatives à l'emploi des pays membres de l'OCDE, soulignons qu'un projet aussi ambitieux que l'analyse statistique comparative d'un nombre élevé de pays suscite maintes complications, outre les divergences de nature géographique, qui ont tendance à réduire la comparabilité des données. Les définitions et la période de référence n'en sont qu'un exemple.

Ainsi, dans certains pays, les statistiques sur l'emploi par branche reposent sur le **lieu de travail**. En d'autres termes, une personne qui habite dans une région mais travaille dans une autre «appartient» à la seconde. Ailleurs, au Canada notamment, on recueille les données en fonction du **lieu de résidence**. Comme on l'a indiqué dans la partie précédente, 15 % des Canadiens occupés travaillent dans une autre région (division de recensement) que celle où ils vivent. Un nombre sensible d'entre eux voyageront donc d'une «classe rurale» à l'autre, soit d'une région rurale à une région intermédiaire ou d'une région intermédiaire à une agglomération.

Le fait que les données de divers pays se rapportent à des années différentes, principalement celles où a eu lieu le recensement, pose une autre difficulté. Ainsi, les chiffres exprimant l'emploi par branche reposent habituellement sur les données de 1990. En Australie, au Canada, au Portugal et en Suisse cependant, les données portent sur l'année 1991; celles de l'Autriche, sur l'année 1981; celles de la Belgique et de l'Irlande, sur l'année 1985 et celles de l'Espagne, sur l'année 1987.

Bien que la majorité des pays aient fourni les données requises par classe rurale, dans certains cas les données ne portaient que sur quelques variables, les autres n'existant qu'à l'échelon national. C'est pourquoi la liste des pays dans les graphiques illustrant la situation des régions rurales dans la présente section varient avec les données disponibles. Les chiffres réels apparaissent dans la publication de l'OCDE intitulée *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale* (Paris : OCDE, 1994).

Les statistiques canadiennes proviennent du Recensement de 1991 et, dans certains cas, du Recensement de 1981. Dans notre article, la définition du Canada rural repose sur les limites du Recensement de 1986 et sur la densité de population relevée la même année.

1) Croissance de l'emploi

La figure 2 montre que le Canada a connu une forte croissance de l'emploi par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE. En général, le taux de croissance dans les régions rurales était légèrement inférieur à la moyenne nationale, à deux exceptions près : la Belgique (qui a enregistré un taux de croissance négatif dans les régions intermédiaires et une croissance nulle dans les agglomérations) et l'Allemagne. La Finlande se trouve apparemment dans une situation

très polarisée avec le taux de croissance de l'emploi le plus faible (le seul taux négatif, en réalité) en milieu rural, mais aussi le taux le plus élevé dans les agglomérations.

II) Part de l'emploi dans le secteur primaire et le secteur des services

Comme il fallait s'y attendre, la proportion de personnes occupées dans les régions rurales qui travaillent dans une branche primaire est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale pour tous les pays (voir la figure 3). La figure 4 donne le pourcentage de la population active qui oeuvre dans le secteur des services. En règle générale, dans les pays occidentaux, la part de l'emploi détenue par le secteur primaire s'amenuise tandis qu'on assiste à une hausse continue de l'emploi dans le secteur des services. Le Canada compte l'une des parts de l'emploi dans le secteur primaire les plus faibles et l'une des parts les plus élevées dans le secteur des services, signe que notre pays a fait passablement de chemin dans la transition qui l'amènera à une économie de service.

III) Taux de chômage

On associe souvent un taux de chômage relativement élevé aux régions rurales. La figure 5 indique que la constatation est valable pour la plupart des pays de l'OCDE. Le Canada enregistre un des taux de chômage les plus hauts de l'OCDE, tant sur le plan national qu'au niveau rural. Ainsi donc, même si le Canada devance la plupart des autres pays dans leur passage vers une économie de service (ou pour cette raison peut-être), les habitants des régions rurales manquent toujours sensiblement d'emplois.

Quand on compare la figure 5 et la figure 3, on remarque un certain lien entre le taux de chômage et la part de l'emploi dans le secteur primaire (le Canada fait exception à la règle). Il existe néanmoins aussi une relation inverse entre la croissance de l'emploi et la part de l'emploi du secteur primaire (tendance qu'épouse le Canada). On en conclut que la plupart des nouveaux emplois qui voient le jour dans les régions rurales ne touchent pas le secteur primaire. Cette constatation confirme les observations de Bollman, Fuller, et Ehrensaft indiquées au chapitre 2 (ci-dessus.).

Le tableau 1 résume la situation du Canada comparativement à celle des autres pays de l'OCDE pour plusieurs indicateurs associés à la population et à l'emploi. La partie qui suit propose une analyse plus poussée des indicateurs liés à l'emploi pour le Canada.

5. Comment les Canadiens perçoivent-ils le Canada rural?

Avant d'approfondir notre analyse des données canadiennes associées à l'emploi, il importe de revenir brièvement à la question de géographie. La méthode de l'OCDE au chapitre 3 est-elle valable pour un pays aussi vaste et diversifié que le Canada? Plus précisément, doit-on vraiment faire la distinction entre différents types de régions rurales? Une région rurale adjacente à un grand centre métropolitain est-elle réellement différente d'une région rurale plus éloignée? Que dire du Nord canadien?

Au chapitre 3, on signalait que 33 % des Canadiens vivent dans une région rurale. Les régions rurales constituent toutefois 79 % des régions du pays et 95 % du territoire canadien. Les ressources naturelles, la répartition de la population et l'accessibilité varient tant dans un territoire aussi vaste qu'il est presque futile de croire que les fluctuations internes sont inférieures à la différence entre les régions rurales, les régions intermédiaires et les agglomérations¹². Il faut donc introduire une nouvelle dimension afin de subdiviser la région en régions «plus rurales» et «moins rurales».

Outre la population et la densité de population, la variable le plus souvent associée au concept de «ruralité» dans la documentation sur la géographie rurale est l'«accessibilité» ou l'«éloignement» par rapport aux principaux centres de population et de services¹³. Cette notion a été quantifiée de diverses manières :

1. Robin Armstrong (Affaires indiennes et du Nord Canada) a conçu un «indice d'accessibilité» pour les municipalités canadiennes d'après le rayon du cercle qu'il faudrait tracer, à partir du centre de la communauté pour **obtenir** une population de 100 000 habitants (voir **Bibliographie**).
2. Leon Arundell (ministère australien des Industries primaires et de l'Énergie) a créé un «indice d'éloignement» articulé sur la distance séparant une région de diverses villes, après pondération en fonction de la population (voir **Bibliographie**).

¹² Pourtant, c'est bien ainsi qu'on traite le Canada rural. «On a toujours défini les régions rurales par comparaison aux régions urbaines. Ce processus a tendance à donner l'impression que le Canada rural n'est qu'une région résiduelle relativement homogène sur le plan de la démographie, de l'emploi, du revenu, de la culture et des infrastructures.» [Traduction] (Bollman, p. 142.)

¹³ «Pour des raisons de simplicité et de continuité temporelle, les nations industrialisées de l'hémisphère occidental ont défini l'espace rural d'après la population et des mesures connexes comme la densité de population, ainsi que la proximité d'un important centre métropolitain» (Fuller, Cook, et Fitzsimons, p. 18-19). En réalité, cette remarque a été formulée sous un angle plutôt négatif, les auteurs soutenant qu'il existe d'autres façons plus valables de définir la ruralité mais qu'on ne s'en sert pas couramment pour des raisons de commodité.

3. Calvin Beale (ministère de l'Agriculture des États-Unis) a rédigé le «code Beale» pour les comtés américains. Celui-ci repose sur l'existence ou la contiguïté des régions métropolitaines de taille variée (lire Bender et coll. dans **Bibliographie**).

Selon Ehrensaft, en cette fin du XX^e siècle, dans les pays de l'OCDE, la «ruralité» se résume essentiellement à l'importance de l'écart par rapport à une forte densité de population et à l'éloignement des marchés du travail métropolitains¹⁴. Le code Beale reprend essentiellement cette théorie. Dans leur ouvrage intitulé *«Distance and diversity in nonmetropolitan economies»* (voir **Bibliographie**), Ehrensaft et Beeman appliquent le code Beale aux divisions du Recensement canadien de 1986. En combinant cette information aux données géographiques de l'OCDE, il est possible de fondre les notions élémentaires de densité de population et d'accessibilité.

Trois types fondamentaux de régions rurales ont ainsi été identifiés : les régions adjacentes à un centre métropolitain («adjacentes»), celles qui ne l'étaient pas («éloignées») et les régions éloignées du Nord («nordiques»). Grâce à cette subdivision, on peut découper le Canada en cinq groupes de régions ou degrés de ruralité, comme on l'a indiqué sur la carte de la figure 6. On remarquera l'emplacement des agglomérations et des régions intermédiaires, assez peu nombreuses mais où se concentre une forte proportion de la population canadienne. Puisque les cinq types de régions **se composent** à la fois de communautés **urbaines et rurales**, la figure 7 indique la répartition des Canadiens occupés dans les différentes régions.

Les données liées à l'emploi ont été examinées sous trois angles principaux : la croissance de l'emploi (exprimée sous forme de hausse du nombre d'emplois en pour cent), la structure de l'emploi (part en pour cent détenue par divers secteurs d'activité) et le chômage. Les données viennent des recensements de 1991 et de 1981 mis en tableaux pour l'OCDE dans le cadre du Projet sur les indicateurs ruraux.

I. Croissance de l'emploi

La figure 8 indique dans quelle mesure l'emploi a progressé entre 1981 et 1991, selon le degré de ruralité de la région. La croissance la plus forte est survenue dans les régions intermédiaires, mais elle ralentit de façon appréciable à mesure que le caractère rural s'affirme. Remarquons que les régions intermédiaires correspondent essentiellement au sud de l'Ontario et au Québec, puisque 34 de ces régions sur 48 se retrouvent dans ces deux provinces.

Quel type d'emploi est en hausse? Bollman et Biggs déclarent : «Les ressources naturelles s'exploitent toujours principalement dans les régions rurales, mais l'emploi dans les branches des matières premières stagne. Par contre, le secteur des services, dans sa définition la plus générale, connaît une croissance tant en termes relatifs qu'en termes absolus au Canada rural»

¹⁴ Ehrensaft, p. 154.

[Traduction]¹⁵. Le secteur des services est un vaste secteur d'activité, très diversifié, où l'on trouve des emplois exigeant aussi bien de grandes compétences que très peu, de sorte qu'on ne s'est pas intéressé à des catégories de services particulières. Le tableau 2 montre le taux de croissance de l'emploi par région pour 14 branches¹⁶. On notera la croissance négative dans le secteur de la fabrication et les branches primaires sauf l'agriculture, pour tous les degrés de ruralité. Bien que la situation de l'agriculture se soit améliorée dans toutes les classes rurales, la croissance de l'emploi dans ce secteur reste faible pour les trois régions où l'agriculture détient une part significative de l'emploi : soit les régions éloignées, les régions adjacentes à un centre métropolitain et les régions intermédiaires.

La figure 9 montre les trois branches qui ont enregistré le plus fort taux de croissance de l'emploi --les services aux entreprises, les services de santé et les services aux consommateurs. Curieusement, ces secteurs se classent premier, deuxième et troisième, dans cet ordre, dans toutes les classes rurales. En d'autres termes, on assiste à des changements identiques, peu importe le degré de ruralité, même si l'ampleur de la croissance varie. Une fois de plus, la contiguïté d'une zone métropolitaine a un effet manifeste, puisque les régions les plus près d'un grand centre urbain affichent un taux de croissance presque identique à celui des régions intermédiaires à croissance rapide.

Le secteur qui progresse le plus rapidement partout est celui qu'on appelle *services aux entreprises*¹⁷, parfois appelé *services aux producteurs*. Ce secteur fait un usage très intensif de savoir et présente de grandes possibilités de croissance. Bien qu'on ait toujours associé les services aux entreprises aux régions urbaines, le Canada rural participe sans aucun doute à leur expansion. En effet, si la croissance de l'emploi dans les services aux entreprises s'établit à 64 % à l'échelon national, elle est pratiquement aussi importante (61 %) dans les régions rurales. Ehrensaft estime que ce sont les services secondaires aux entreprises qui présentent les

¹⁵ Bollman et Biggs, p. 41-42.

¹⁶ Les données sur les secteurs d'activité présentées ici reposent sur la Classification des activités économiques de 1970 (voir Statistique Canada, *Dictionnaire du Recensement de 1991* pour plus de détails). Notons que les statistiques ne se rapportent qu'aux personnes occupées lors du Recensement alors que la plupart des données du Recensement sur qui ont été publiées, par branche, s'appliquent à la population active expérimentée, qui comprend les personnes inoccupées au Recensement mais qui avaient été occupées, même pour une brève période de temps, depuis le mois de janvier de l'année antérieure. Lorsqu'on utilise des données sur l'emploi par branche, il est important de se rappeler que le chiffre repose sur le type d'entreprise plutôt que le genre de travail. Par exemple, un travail de comptable dans une entreprise de fabrication ne pourrait être différencié du travail d'assembleur dans la même entreprise.

¹⁷ Cette catégorie comprend les agences de placement et les services de location du personnel, les services d'informatique et les services connexes, les services de comptabilité, les agences de publicité, les services scientifiques et techniques, les cabinets d'avocats et les études de notaires, les firmes de consultation en gestion et d'autres services principalement destinés aux entreprises.

meilleures possibilités d'expansion dans les régions non métropolitaines¹⁸.

En résumé, les régions rurales enregistrent un taux de croissance de l'emploi global de 14,0 % comparativement à un taux national de 16,5 %, bref la croissance de l'emploi en milieu rural correspond à $14,0/16,5 = 85$ % du taux national. La question peut aussi être examinée sous l'angle de la part des emplois détenue par les régions rurales. Le Canada rural regroupait 30,8 % de la totalité des emplois en 1981 et 30,2 % en 1991, une baisse de 0,6 point. De l'une ou l'autre manière, on constate que le Canada rural éprouve certaines difficultés à garder le pas avec le reste du Canada.

II. Structure de l'emploi

Le tableau 3 montre la répartition de l'emploi entre les différentes branches selon les degrés de ruralité. Dans la plupart des cas, la part de l'emploi total ne fluctue pas de façon significative avec la ruralité. Néanmoins, la variation est notable dans cinq secteurs d'activité : la part de l'agriculture et des autres branches primaires *augmente* avec la ruralité, contrairement à celle du secteur de la fabrication, des FAI et des services aux entreprises, qui *diminue*.

La figure 10 reprend les données du tableau 3 en les présentant d'une autre façon : elle compare la part de l'emploi des branches dans les régions rurales et «urbaines» (régions intermédiaires et agglomérations) et donne une idée non seulement de l'importance absolue, mais aussi de l'importance relative du Canada rural et du Canada urbain. Un point situé sur la diagonale en pointillé indique que la branche concernée a autant d'importance dans les deux types de régions; plus on s'écarte de la ligne, plus grande est la différence entre l'importance relative de la branche dans chaque région. Notons que l'agriculture et les «autres branches primaires» sont manifestement des branches à intensité rurale. Il en va autant, mais de façon minime, pour la construction, la défense et les services publics.

La tableau 4 révèle la *variation de la part* des branches, de 1981 à 1991. Dans l'ensemble, la part des branches primaires et secondaires ainsi que des transports et des communications, des services publics et de la défense s'est résorbée à l'échelon national et dans les régions rurales; le secteur commercial (vente au gros et au détail) a perdu du terrain au niveau national mais pas en milieu rural. Encore une fois, on se rend compte qu'on s'éloigne des branches de matières premières pour se rapprocher des branches de services.

La figure 11 propose un gros plan de l'agriculture, dont l'importance varie considérablement au Canada. L'agriculture occupe sans aucun doute une plus grande place dans les Prairies, comme l'indique sa part de l'emploi total. Dans toutes les régions du Canada, les zones adjacentes aux régions métropolitaines et les régions éloignées dépendent plus de l'agriculture que les autres régions.

¹⁸ Ehrensaft, p. 146.

Pour faire la synthèse de l'information sur la part de l'emploi détenue par les branches, on a attribué un *indice de dissemblance* aux différentes classes de ruralité illustrant l'écart de la structure de l'emploi entre chaque classe et le Canada¹⁹. La valeur nulle (le minimum) désignerait une région semblable en tous points au pays, en général. La figure 12 présente l'indice de dissemblance pour 1981 et 1991. L'indice a reculé pour tous les degrés de ruralité au cours de cette période de 10 ans. Apparemment, les régions se ressemblent donc de plus en plus en ce qui concerne la structure de l'emploi.

III. Chômage

On associe habituellement un taux de chômage plus élevé aux régions rurales. La figure 13 montre qu'il existe effectivement une relation entre le chômage et la ruralité. Notons aussi que le taux de chômage a augmenté pour toutes les classes rurales entre 1981 et 1991, mais plus particulièrement dans les agglomérations et les régions nordiques. La hausse résulte peut-être du fait que le Recensement de 1981 s'est effectué durant la période de croissance qui a précédé la récession du début des années 80 alors qu'au Recensement de 1991, le Canada était plongé en pleine récession. Les taux de chômage urbain et rural ayant tendance à diverger au cours de la période de croissance des années 80 et à converger pendant la récession du début des années 90, on peut s'attendre à ce que les hausses soient proportionnellement plus fortes dans les agglomérations, ce qui est effectivement le cas, comme on peut le voir à la figure 13.

Au début du présent chapitre, nous avons toutefois signalé que l'emploi avait bénéficié d'une croissance significative durant la même période. La figure 14 montre que le ratio de l'emploi (ou ratio emploi-population), qui correspond au nombre de personnes occupées par rapport à la population totale en âge de travailler, s'est amélioré pratiquement partout entre 1981 et 1991. Quoique le chômage se soit accru, la proportion d'habitants possédant un emploi a donc augmenté.

¹⁹ Pour obtenir l'indice de dissemblance d'une classe rurale donnée, on calcule la différence entre la part de l'emploi de chaque branche au niveau régional et au niveau national, on porte le résultat au carré, puis effectue une moyenne dont on extrait la racine carrée.

6. Et maintenant?

Le chapitre 2 énonçait six tendances de l'emploi par branche, selon les données de 1991, issues de diverses enquêtes de Statistique Canada et reposant sur la définition de région rurale et de région urbaine adoptée par le Bureau. Notre analyse confirme-t-elle ces tendances? C'est effectivement le cas pour les deux premières, soit que l'agriculture est un secteur d'activité relativement secondaire, même dans le Canada rural, et que le secteur des services domine et poursuit son essor dans les deux types de région. La troisième tendance était que le Canada rural participe à l'expansion du secteur des services; la chose est exacte, mais le taux de croissance observé dans les régions rurales éloignées d'un centre métropolitain est nettement inférieur à la moyenne nationale. La quatrième tendance, à savoir que la part du secteur de la fabrication régresse partout, mais pas aussi vite en milieu rural trouve aussi confirmation dans les données. La cinquième tendance indiquait que les branches à vocation rurale (exploitant les ressources naturelles) conservaient leur part nationale de l'emploi dans les régions rurales, comparativement aux régions urbaines (ou, dit autrement, que la part de ces secteurs ne *diminue* pas plus rapidement dans les régions rurales que dans les régions urbaines). Comme l'indique le tableau 5, les données des recensements de 1981 et 1991 et du découpage géographique de l'OCDE *démentissent* cette tendance. Enfin, la dernière tendance ressemblait à la précédente, mais s'adressait à certains secteurs à vocation urbaine : la fabrication, les FAI, le commerce et les services gouvernementaux. Elle s'avère exacte pour trois branches sur quatre, l'exception étant les FAI dont la part n'a augmenté que de 0,2 point dans les régions rurales, comparativement à 0,5 point pour les régions plus urbanisées du Canada (voir tableau 5).

En résumé, ces tendances décrivent le déplacement de l'emploi des branches utilisant les matières premières vers les branches de services dans le Canada rural. Cette tendance rejoint les tendances économiques fondamentales mentionnées au chapitre 2, à savoir, le recul de l'emploi dans les branches exploitant les ressources et le déclin accéléré des communautés rurales, surtout celles qui vivent d'une seule branche, si elles ne se diversifient pas et réduisant leur dépendance sur le secteur des ressources naturelles.

Ehrensaft et Beeman parlent de *dépendance sectorielle*, c'est-à-dire de la dépendance de certaines régions sur certaines branches. Faisant allusion à l'emploi en milieu rural, ces analystes expliquent que le nombre d'emplois dans le secteur de la production de biens augmente quand on passe des régions métropolitaines aux autres régions. Pour cette raison, le passage général vers le secteur des services accroît la vulnérabilité des régions non métropolitaines. Les régions non métropolitaines éloignées, en particulier, sont les *plus* en danger puisqu'elles comptent davantage sur la fabrication *primaire* (plus étroitement associée aux matières premières). La figure 15 montre la répartition de l'emploi dans les branches de fabrication «complexes» et «simples», les premières supposant habituellement des activités de transformation qui misent davantage sur l'usage des technologies et (ou) des connaissances. La fabrication complexe montre une association très étroite avec les régions urbaines tandis que la fabrication simple se répartit de manière plus uniforme.

Un autre aspect à ne pas négliger concerne l'interdépendance des branches. Par exemple, au lieu de supposer le remplacement continu des emplois du secteur de la fabrication par des emplois du secteur des services, il faut bien comprendre que le secteur de la fabrication gardera son importance fondamentale pour l'économie, mais dépendra de plus en plus du soutien procuré par certains services. Selon Fuller, Cook et Fitzsimons, on procure des services pour maintenir le régime de production autour duquel s'organise la société²⁰.

Bollman, Fuller, et Ehrensaft²¹ mentionnent trois moyens qui permettront au Canada rural d'assurer sa prospérité :

- *La macro-diversification* : les régions rurales doivent s'affranchir des branches rurales traditionnelles.
- *La «métropolisation»* : le marché des biens et des services ruraux s'urbanisera de plus en plus. Les nouveaux emplois ruraux reposeront sur des marchandises et des services novateurs qui intéresseront les habitants des régions métropolitaines.
- *La nouvelle économie* : l'avantage comparatif du Canada résidera dans les branches «à intensité de connaissances»²².

La politique de développement rural est normalement structurée par secteur (on investit dans les branches qui croissent ou devraient croître rapidement). Les statistiques sur l'emploi indiquent la direction qu'a prise le Canada. Cependant, s'agit-il vraiment de la direction dans laquelle notre pays *devrait* s'engager? Le développement rural devrait-il viser plus particulièrement les secteurs en expansion ou ceux dont la croissance s'est interrompue?

Les analyses et les politiques rurales devraient-elles porter sur les régions plutôt que sur les branches, c'est-à-dire viser la région ou la communauté? La figure 16 indique la croissance de l'emploi observée entre 1981 et 1991 par division de recensement (région), selon la proportion de la population rurale. On constate des variations considérables d'une région à l'autre, peu importe le degré de ruralité. Comme les données le révèlent, d'autres facteurs que la ruralité permettent à certaines régions rurales de prospérer alors que d'autres périclitent. Pour être efficace, toute

²⁰ Fuller et coll., p. 10.

²¹ Bollman, Fuller et Ehrensaft, p. 619-620.

²² Une analyse qu'on pourrait envisager consisterait à classer les données sur l'emploi en fonction des catégories branchelles établies par Beck d'après une utilisation intense, modérée ou faible des connaissances, comme l'auteure le décrit dans *Shifting Gears*. Il s'agirait d'un exercice laborieux car les catégories proposées par l'auteure coupent à travers les groupements établis par la Classification des activités économiques de Statistique Canada. Une autre approche consisterait à examiner la classification des **professions** en fonction de l'intensité des compétences, comme le suggèrent Green et Meyer.

politique de développement rural, quelle qu'elle soit, doit prendre tous les éléments en ligne de compte et reconnaître la diversité et le potentiel du Canada rural.

Tableau 1 : Situation comparative du Canada

Régions rurales*	Canada	Médiane de l'OCDE	Minimum de l'OCDE	Maximum de l'OCDE
Part de la population (%)	33	35	0 (Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande)	62 (Irlande)
Densité de population (hab./km ²)	1	47	1 (Australie, Canada, Islande)	124 (Japon)
Variation nette de la population de 1980 à 1990 (par millier par année)	5,7	2,9	0,6 (Danemark)	14,8 (Australie)
Ratio de dépendance de la population (hab. 0-14 + hab. 65+) / (hab. 15-64)	0,5	0,5	0,50 (Autriche, Allemagne, Japon)	0,59 (Suède)
Croissance de l'emploi de 1980 à 1990 (% par année)	1,3	0,8	-0,3 (Finlande)	1,5 (Belgique, É.-U.)
Ratio entre la croissance de l'emploi et la croissance démographique de 1980 à 1990	2,3	2,2	-3,3 (Finlande)	7,1 (Suède)
Taux de chômage	11,9	6,2	1,0 (Suisse)	17,0 (Espagne)
Part sectorielle de l'emploi (%) :				
- agriculture**	11	15	6 (Suède, É.-U.)	37 (Portugal, Islande)
- industrie***	23	28	18 (Belgique)	45 (Allemagne)
- services****	66	54	41 (Australie)	71 (Belgique, É.-U.)
<p>* Trois pays (Luxembourg, Pays-Bas et Nouvelle-Zélande) sont dépourvus de régions rurales selon la définition de l'OCDE.</p> <p>** agriculture, foresterie, pêches</p> <p>*** mines, fabrication, construction, services publics</p> <p>**** autres secteurs d'activité</p>				

Tableau 2 : Croissance de l'emploi de 1981 à 1991 (%)

Branche	Agglomération	Intermédiaire	Adjacente	Éloignée	Nordique	CANADA
Agriculture	21	4	4	3	14	5
Autres branches primaires ²³	-3	-16	-4	-8	-20	-9
Fabrication	-16	-8	-7	-11	-19	-12
Construction	4	30	9	0	5	9
Transport et communications	2	19	14	-0	-4	6
Services publics	4	44	16	7	16	15
Commerce	9	29	21	11	16	16
FAI ²⁴	19	48	28	19	3	25
Services aux entreprises	56	100	72	44	66	64
Services aux consommateurs	31	40	42	34	25	35
Services pédagogiques	23	27	26	16	13	23
Services de santé	40	50	44	37	39	42
Défense	24	9	9	6	33	14
Services gouvernementaux	14	40	29	21	44	23
TOTAL	14	26	18	10	7	16

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991

Les chiffres en caractères gras indiquent le taux le plus élevé du secteur d'activité.

²³ Comprend la foresterie, les pêches et la chasse, les mines, les carrières et l'extraction du pétrole.

²⁴ Finances, assurances et immobilier.

Tableau 3 : Part de l'emploi en 1991 (%)

Branche	Agglomération	Intermédiaire	Adjacente	Éloignée	Nordique	CANADA
Agriculture	1	3	9	10	1	4
Autres branches primaires	1	1	2	6	13	2
Fabrication	14	16	13	12	10	14
Construction	5	6	6	6	5	6
Transport et communications	7	6	6	6	7	6
Services publics	1	1	1	1	2	1
Commerce	16	17	16	15	13	16
FAI	7	6	4	3	3	6
Services aux entreprises	8	5	3	2	2	6
Services aux consommateurs	12	12	11	12	11	12
Services pédagogiques	7	7	7	7	8	7
Services de santé	9	9	9	9	8	9
Défense	1	1	1	2	1	1
Services gouvernementaux	7	6	6	6	12	7
Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 1991						

Tableau 4 - Variation de la part sectorielle de l'emploi entre 1981 et 1991 (%)

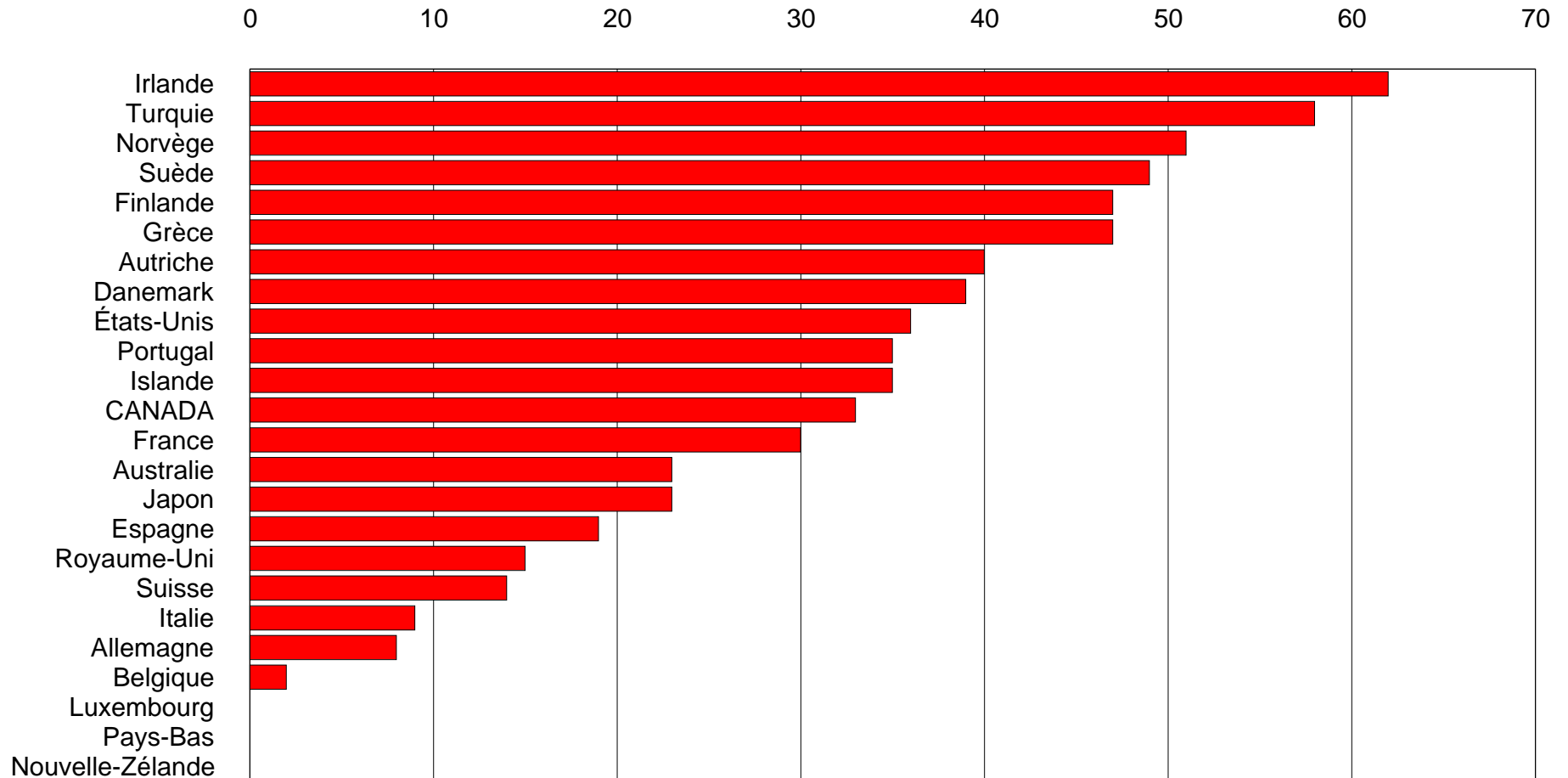
Branche	Agglomération	Intermédiaire	Adjacente	Éloignée	Nordique	CANADA
Agriculture	0,1	-0,6	-1,3	-0,7	0,1	-0,4
Autres branches primaires	-0,2	-0,6	-0,6	-1,1	-4,5	-0,6
Fabrication	-4,9	-5,9	-3,7	-3,0	-3,2	-4,6
Construction	-0,5	0,2	-0,6	-0,6	-0,1	-0,4
Transport et communications	-0,8	-0,3	-0,2	-0,6	-0,8	-0,6
Services publics	-0,1	0,2	0	0,0	0,1	0,0
Commerce	-0,7	0,4	0,3	0,1	0,9	-0,1
FAI	0,3	0,9	0,3	0,2	-0,1	0,4
Services aux entreprises	2,1	1,9	1	0,5	0,8	1,7
Services aux consommateurs	1,6	1,2	1,9	2,1	1,5	1,6
Services pédagogiques	0,5	0,1	0,4	0,3	0,4	0,4
Services de santé	1,6	1,5	1,5	1,7	1,8	1,6
Défense	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,2	0,0
Services gouvernementaux	0	0,6	0,5	0,5	2,9	0,4

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991

Tableau 5 : Variation de la part sectorielle de l'emploi entre 1981 et 1991 (%)			
Branche	Régions rurales	Autres régions	CANADA
Agriculture	-0,9	-0,1	-0,4
Autres branches primaires	-1,2	-0,3	-0,6
Fabrication	-3,3	-5,1	-4,6
Construction	-0,5	-0,3	-0,4
Transport et communications	-0,4	-0,7	-0,6
Services publics	0,0	0,0	0,0
Commerce	0,3	-0,3	-0,1
FAI	0,2	0,5	0,4
Services aux entreprises	0,8	2,0	1,7
Services aux consommateurs	1,9	1,5	1,6
Services pédagogiques	0,4	0,4	0,4
Services de santé	1,7	1,6	1,6
Défense	-0,1	0,0	0,0
Services gouvernementaux	0,7	0,2	0,4

Figure 1 : En 1991, 33 % de la population du Canada vivait dans une région rurale.

Proportion de la population vivant dans une région rurale (%)*

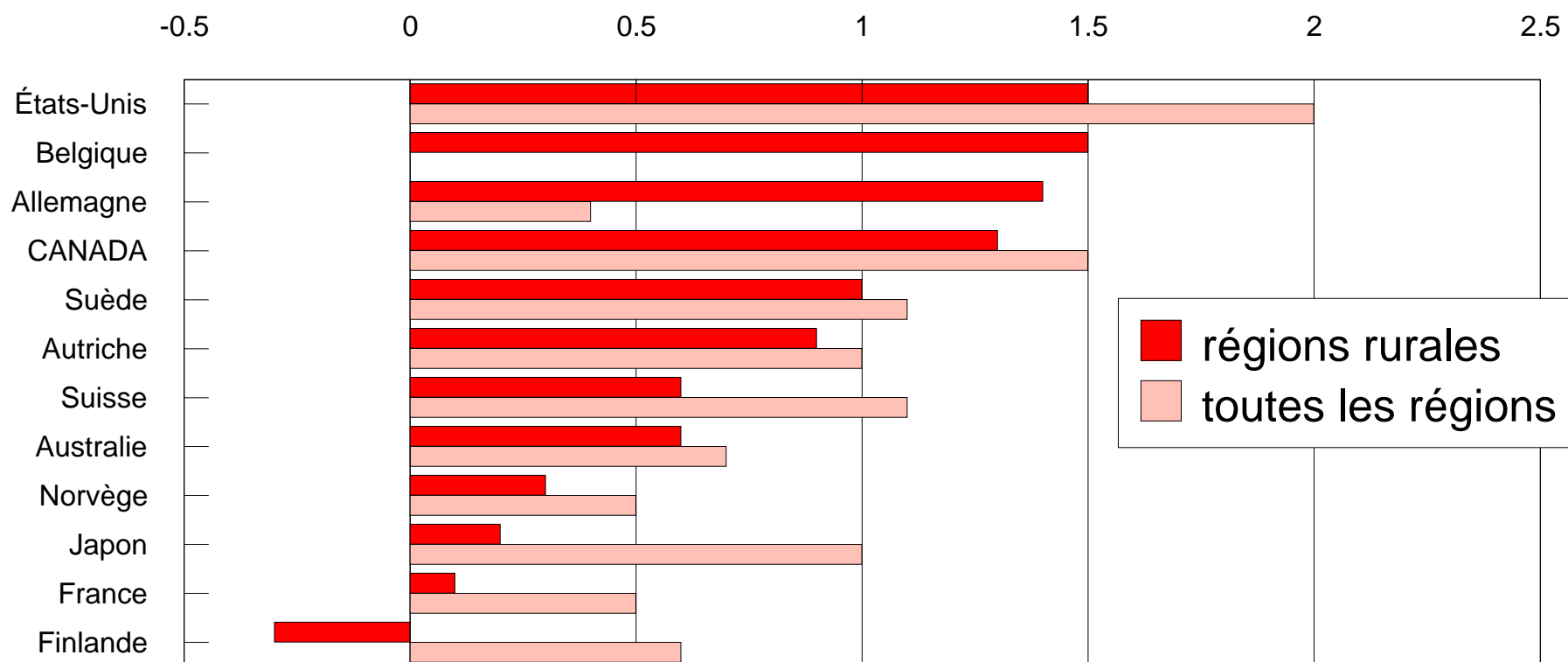


* selon les données les plus récentes disponibles

Source : OCDE (1994). Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale

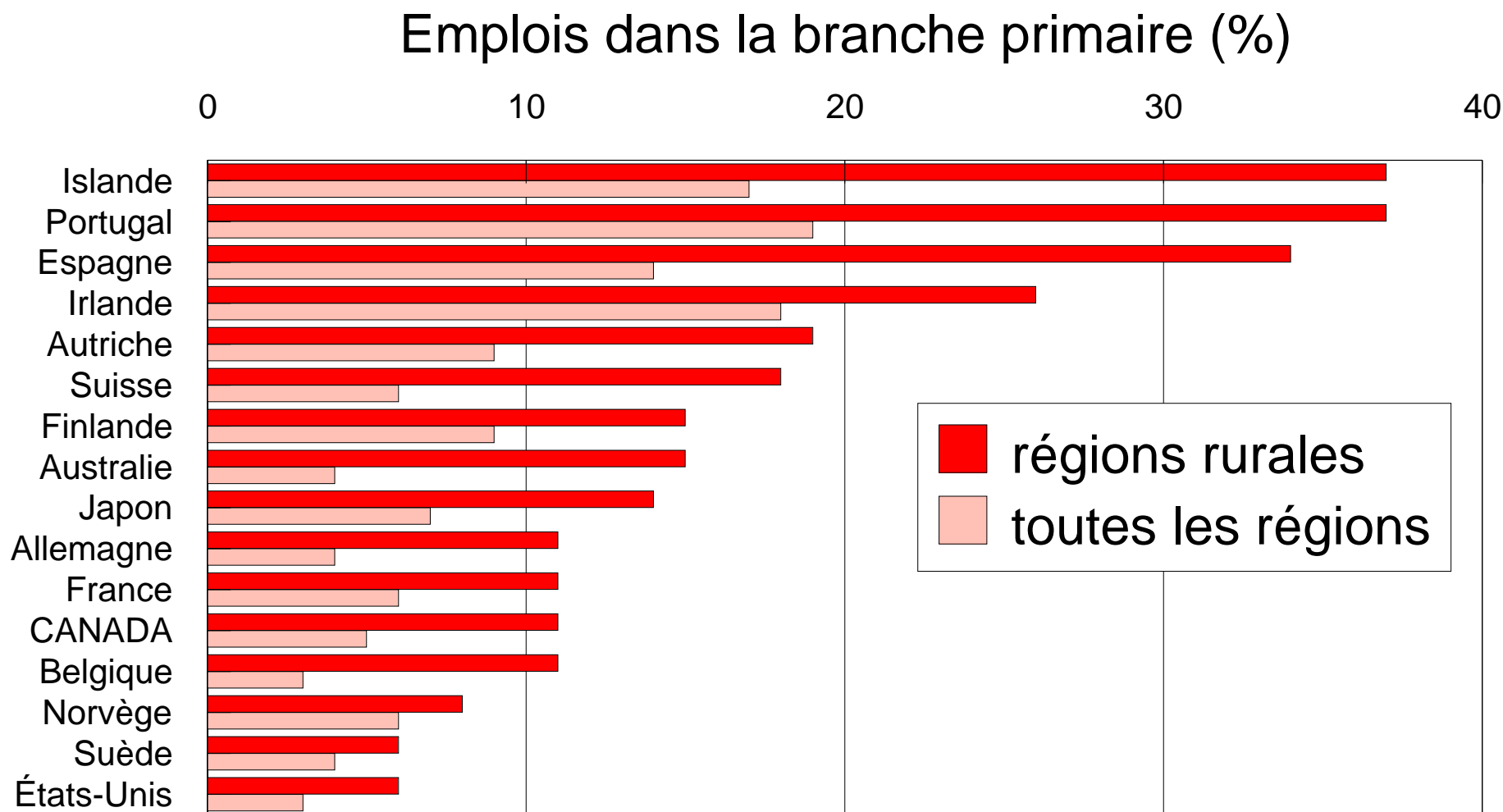
Figure 2 : Entre 1981 et 1991, le Canada rural a enregistré une hausse du nombre d'emplois de 1,3 % par année.

Hausse annuelle de l'emploi dans les régions rurales, de 1980 à 1990 (%)*



* Australie, 1981-1986; Autriche et Canada 1981-1991; Belgique, 1980-1989; Finlande, 1980-1987; France, 1982-1990; Suisse
Source : OCDE (1994). Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale

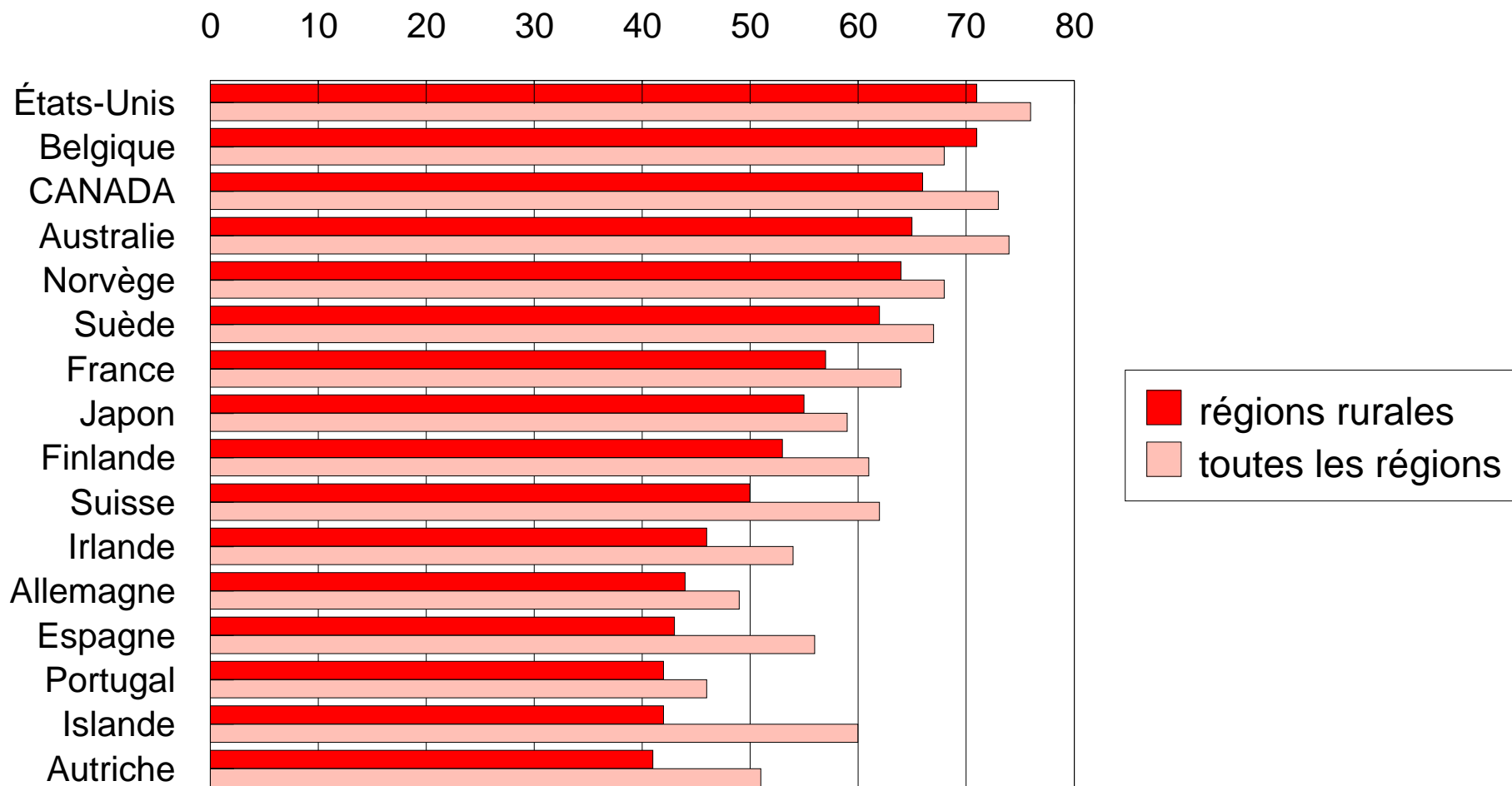
Figure 3 : En 1991, 11 % des habitants occupés des régions rurales du Canada travaillaient dans une branche primaire. *



* Par branche primaire, on entend l'agriculture, la foresterie et les pêches (mais pas les mines ni l'extraction du pétrole).
Source : OCDE (1994). Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale

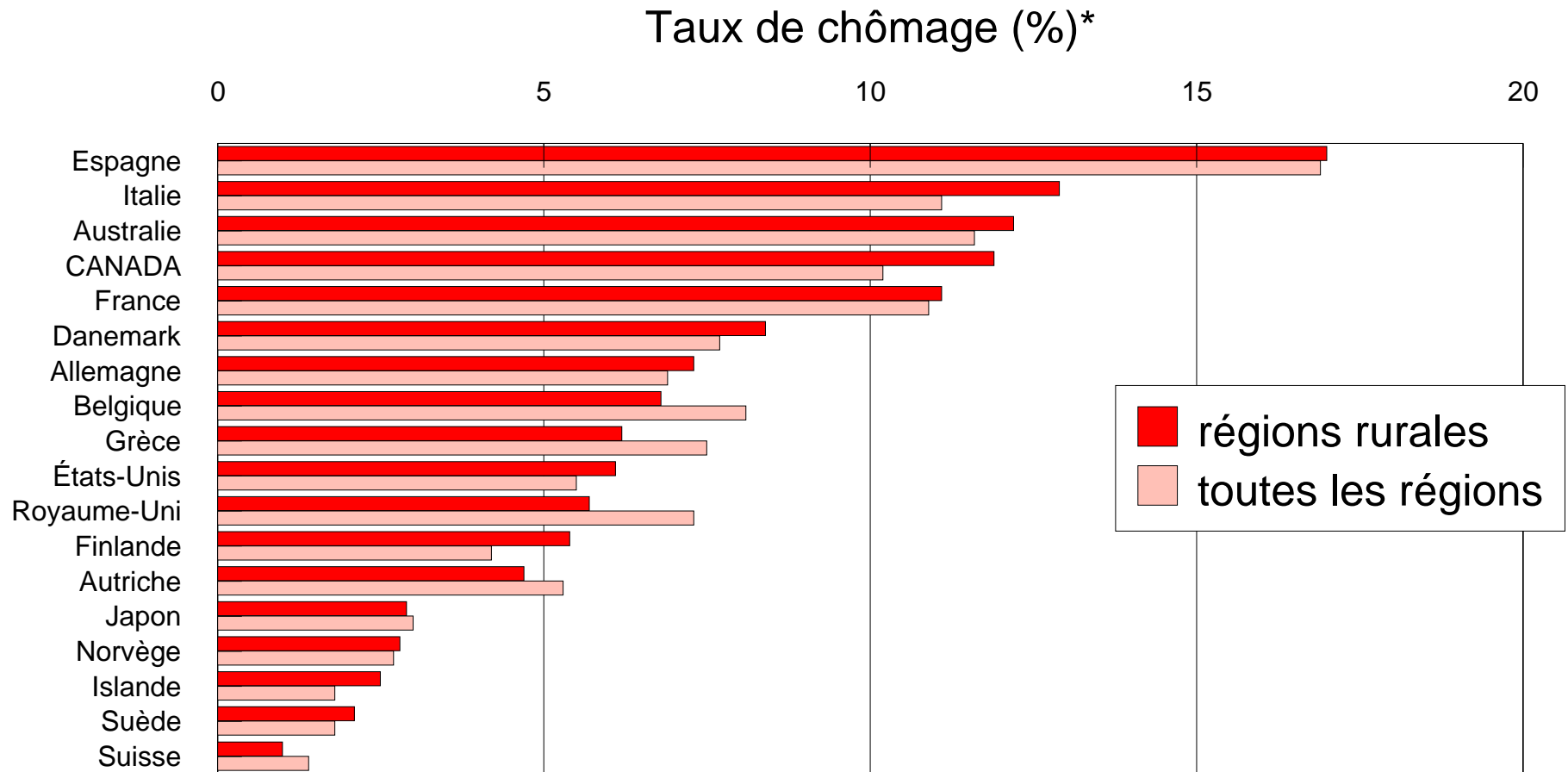
Figure 4 : En 1991, 66 % des personnes occupées habitant dans une région rurale du Canada travaillaient dans une branche de services.

Emploi dans les branches de services (%)



Source : OCDE (1994). Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale

Figure 5 : Au Canada, 12 % de la population active des régions rurales était au chômage en 1991.



Source : OCDE (1994). Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale (données les plus récentes disponibles).

Figure 6 : Découpage du Canada selon les critères géographiques de l'OCDE

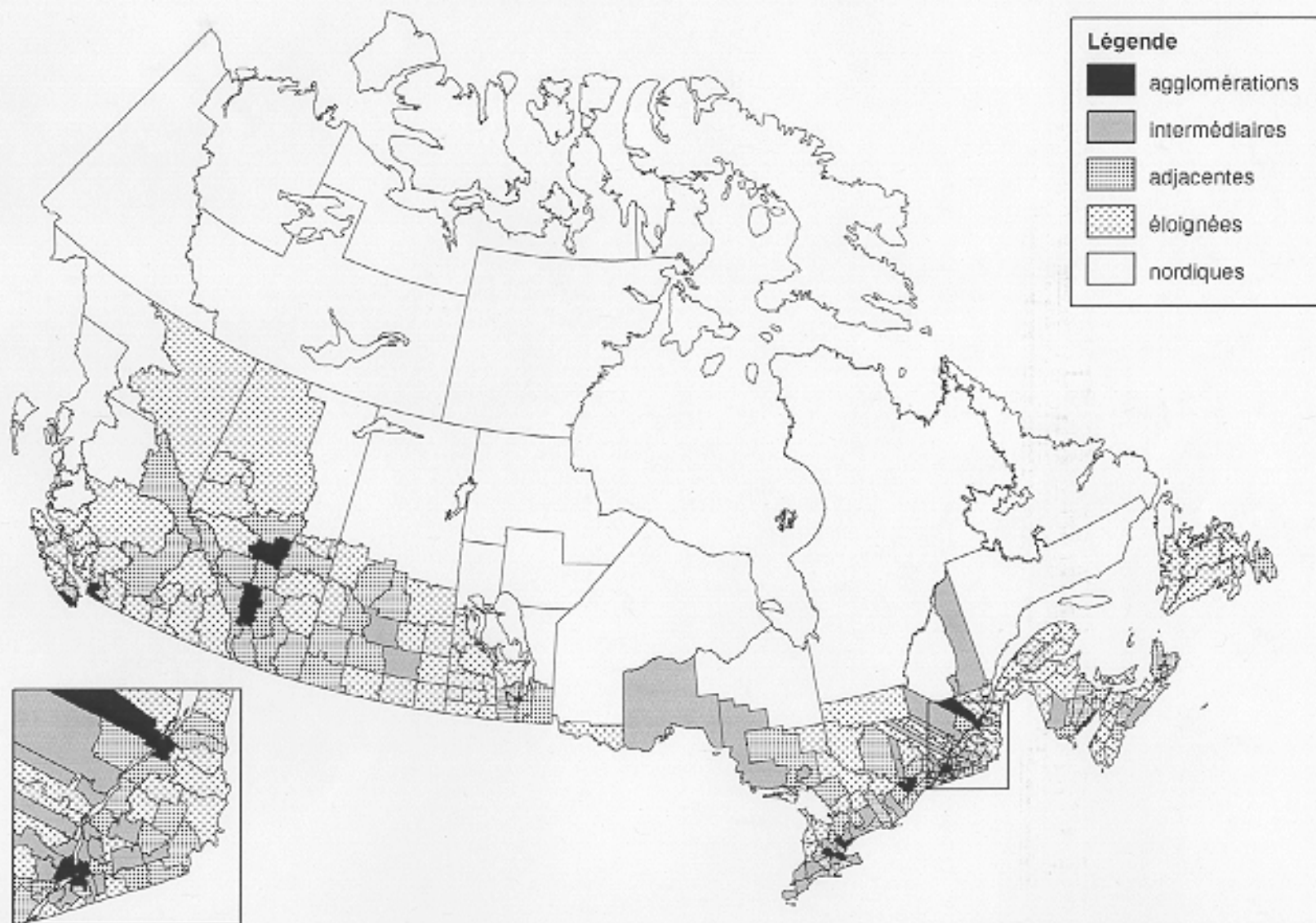
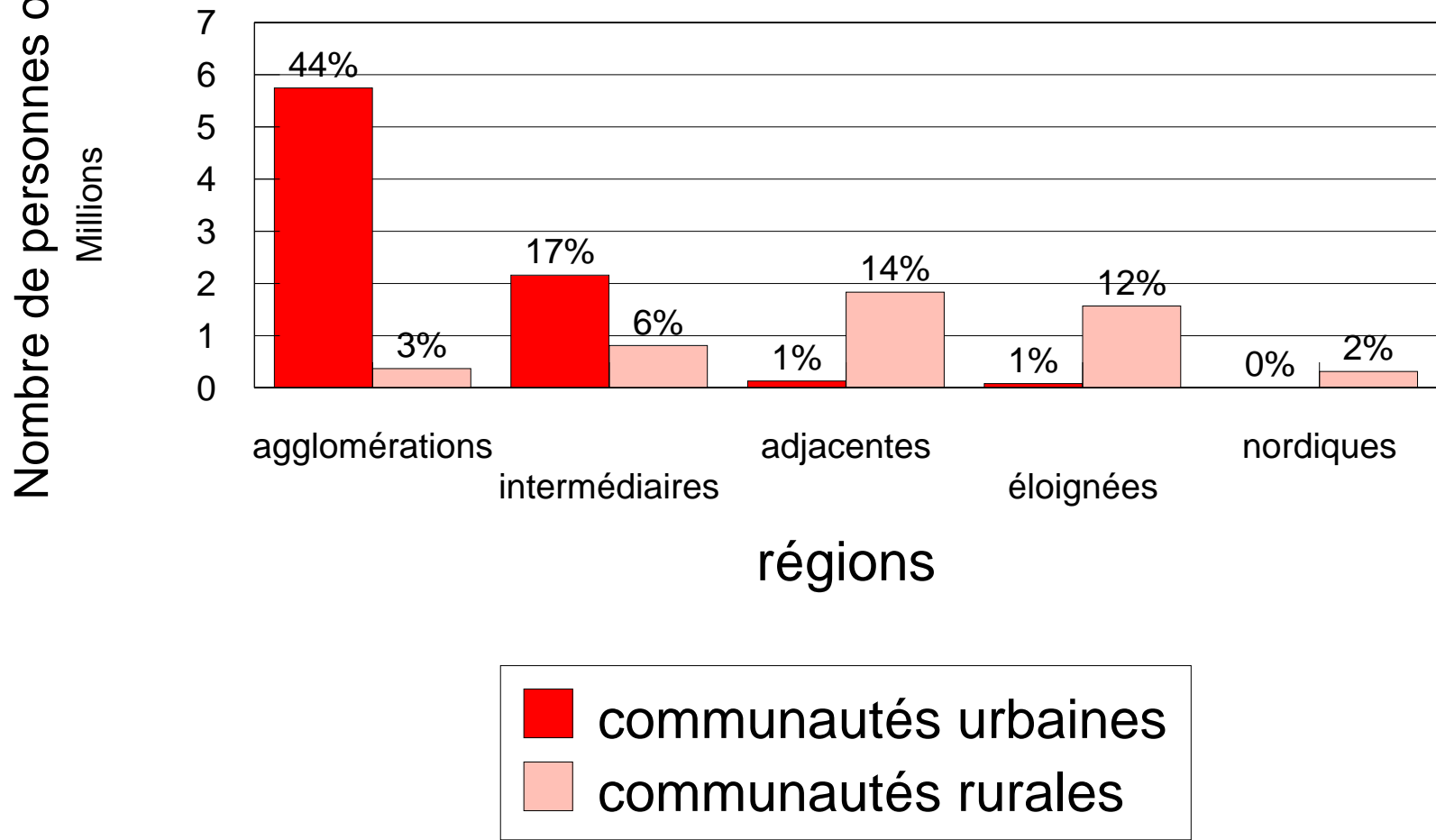


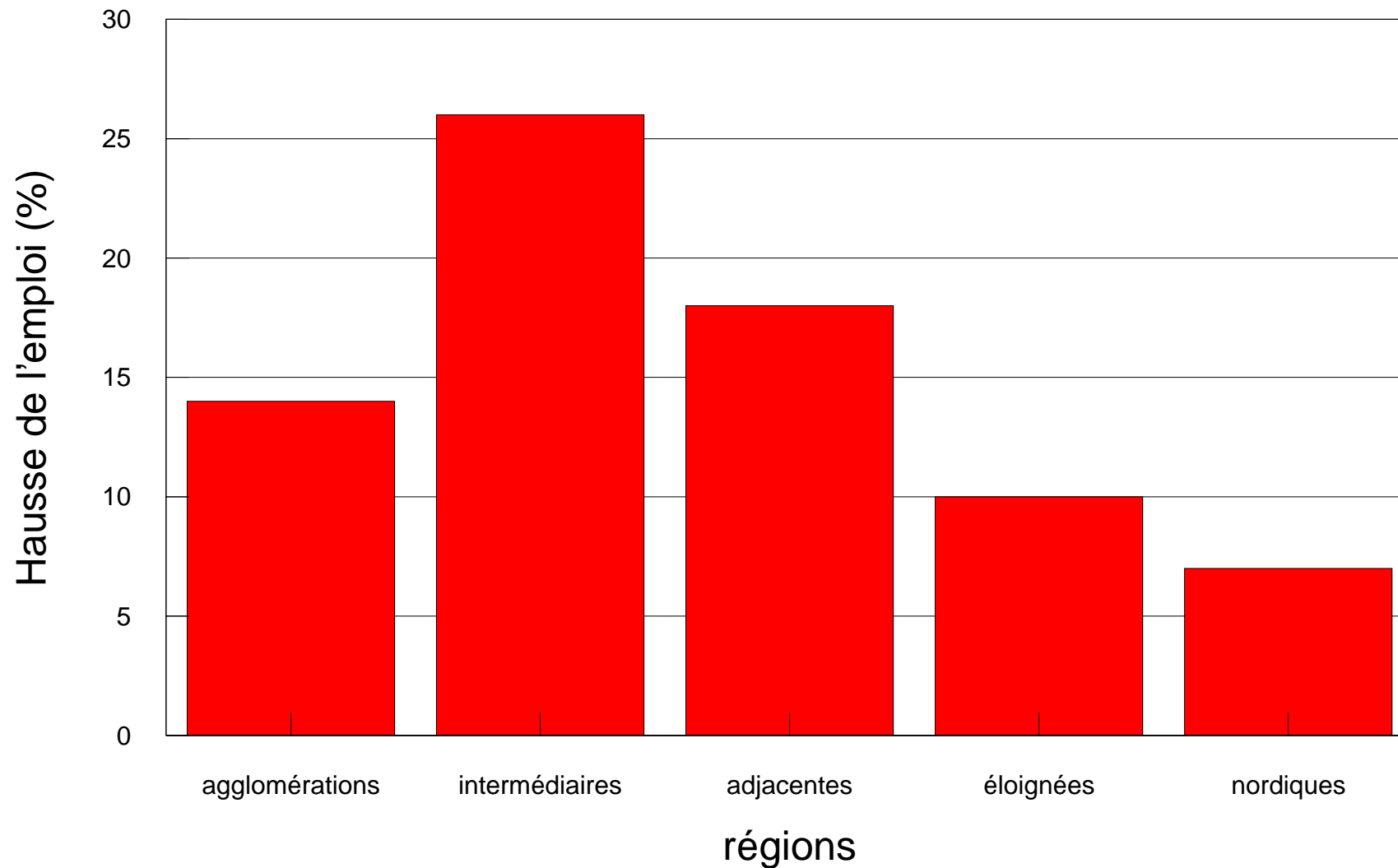
Figure 7

Où vivent les personnes occupées?



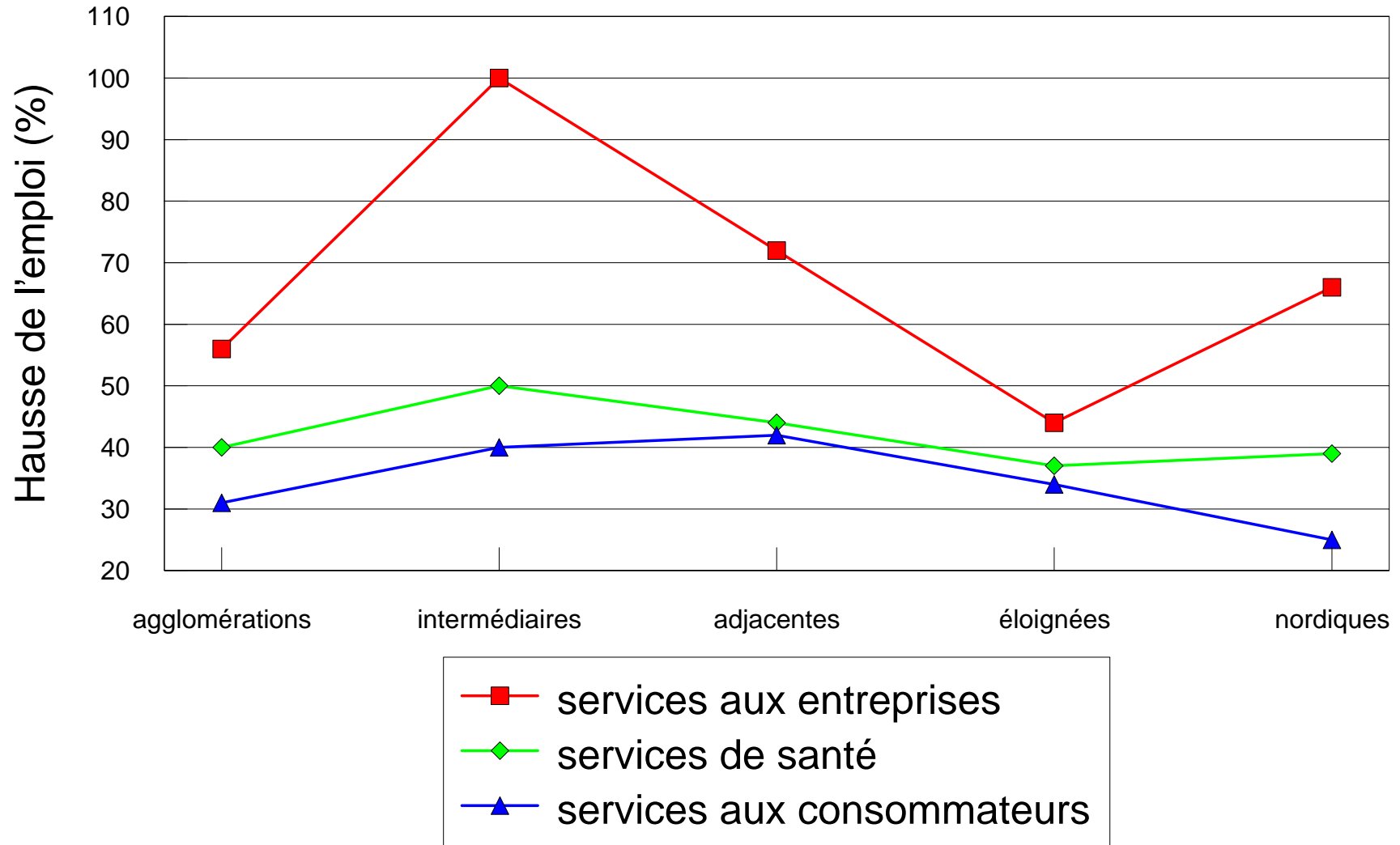
Source : Statistique Canada
Recensement de la population, 1991.

Figure 8 : Au Canada, entre 1981 et 1991, l'emploi a connu sa croissance la plus forte dans les régions intermédiaires et les régions contiguës à une zone métropolitaine.



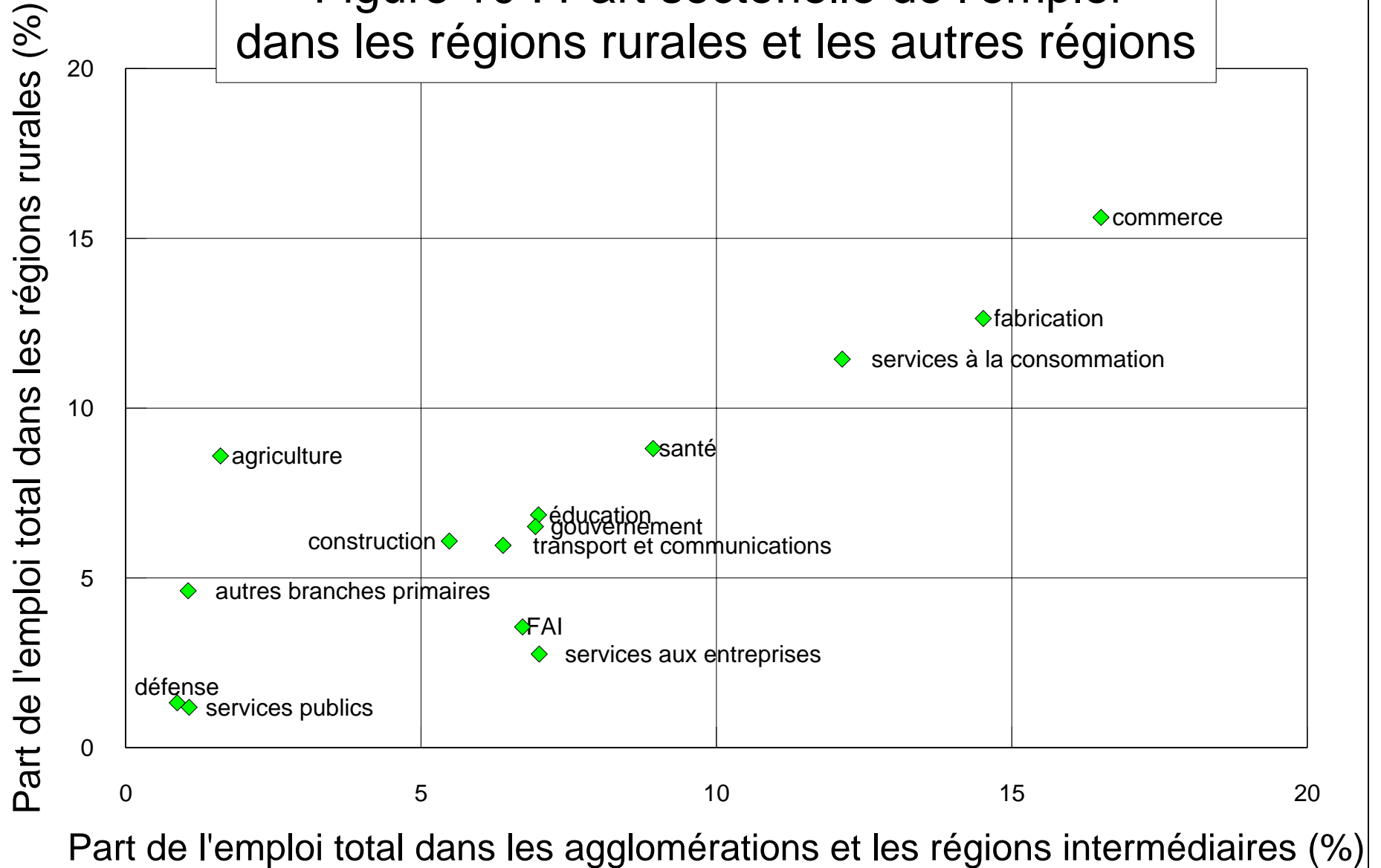
Source : Statistique Canada
Recensement de la population, 1981 et 1991.

Figure 9 : Les trois branches à croissance la plus rapide : leur essor le plus important survient dans les régions intermédiaires et celles contiguës à une zone métropolitaine.



Source : Statistique Canada
Recensement de la population, 1981 et 1991.

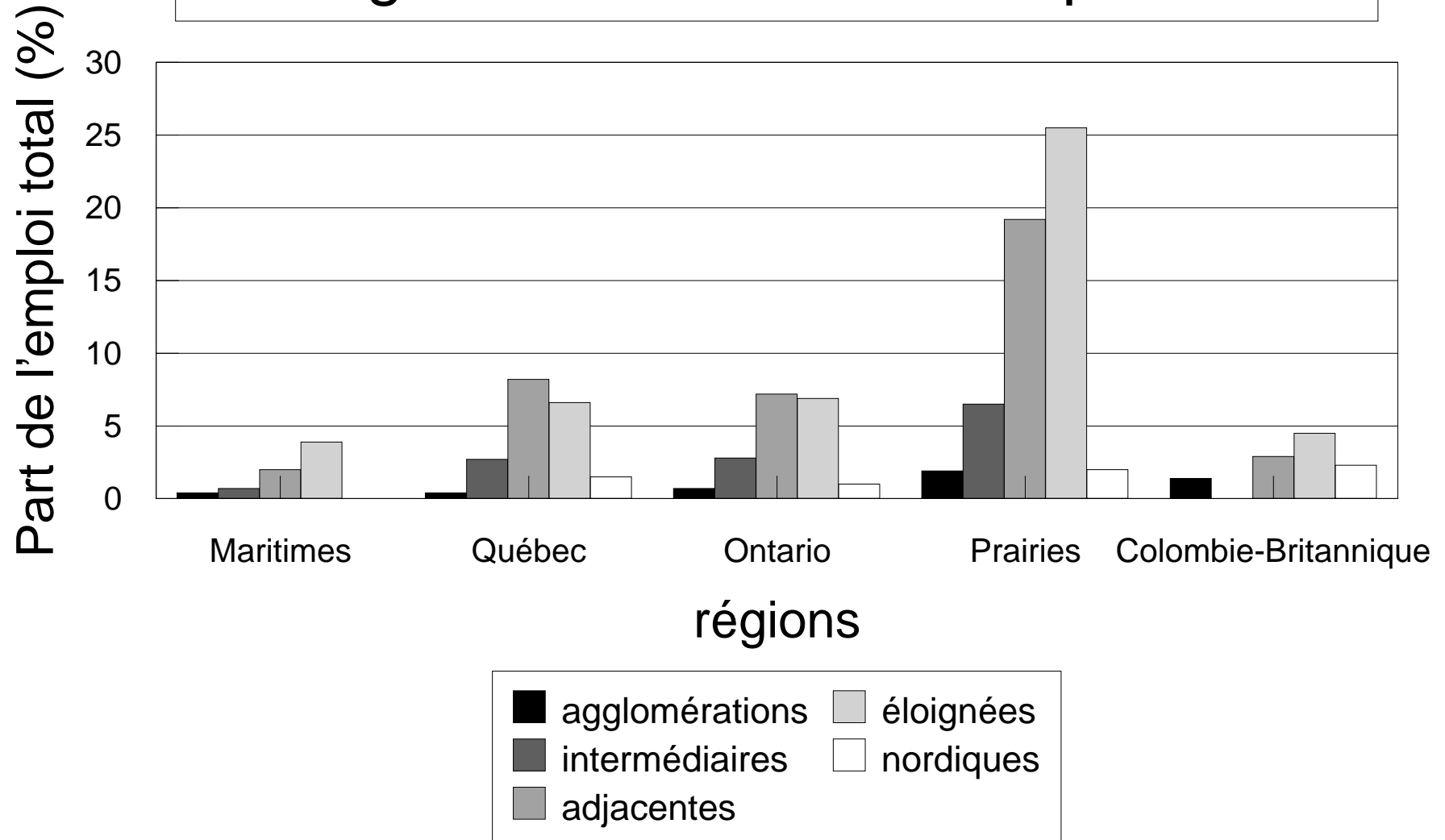
Figure 10 : Part sectorielle de l'emploi dans les régions rurales et les autres régions



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1991.

Figure 11

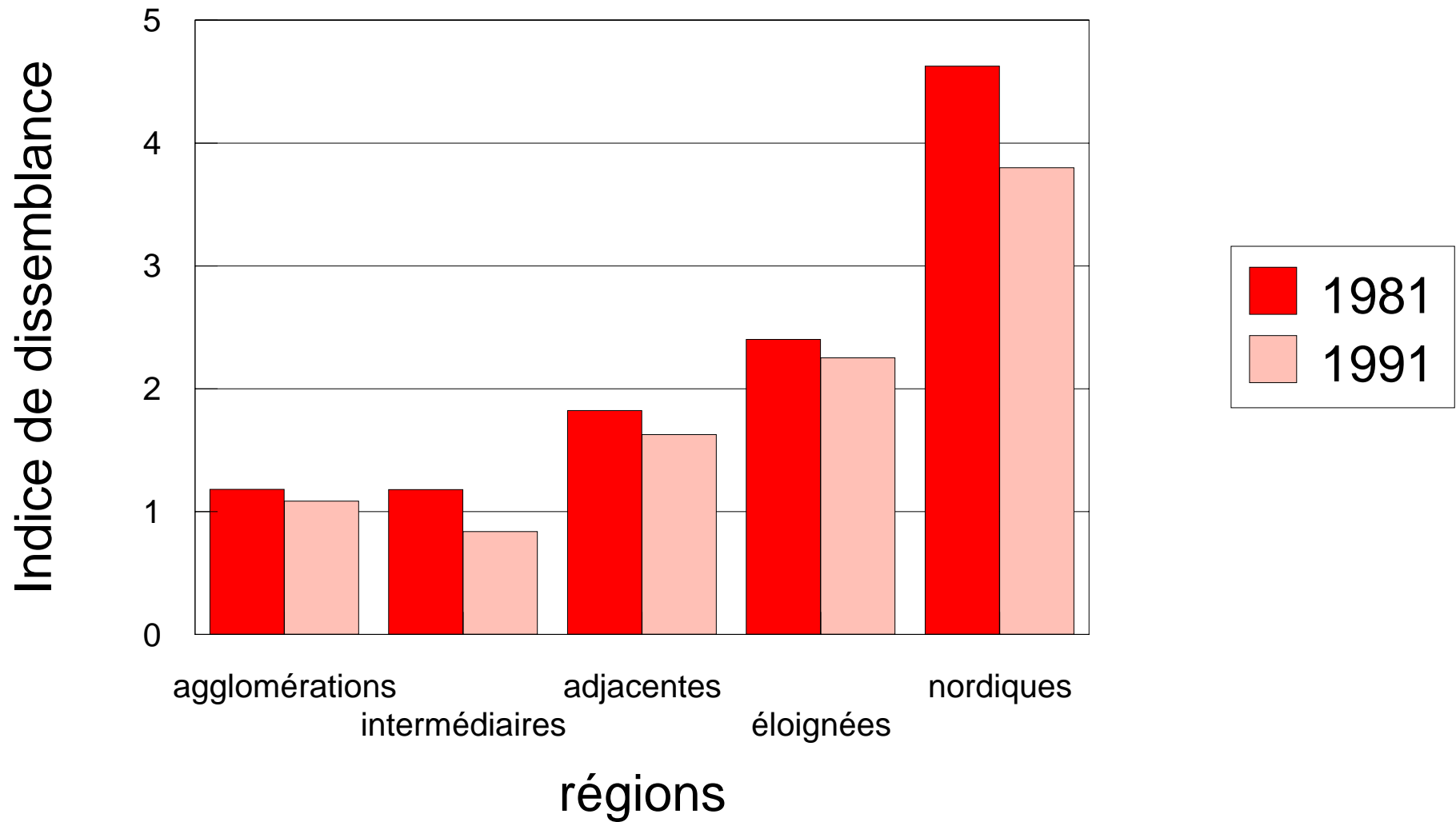
Où l'agriculture a-t-elle de l'importance?



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

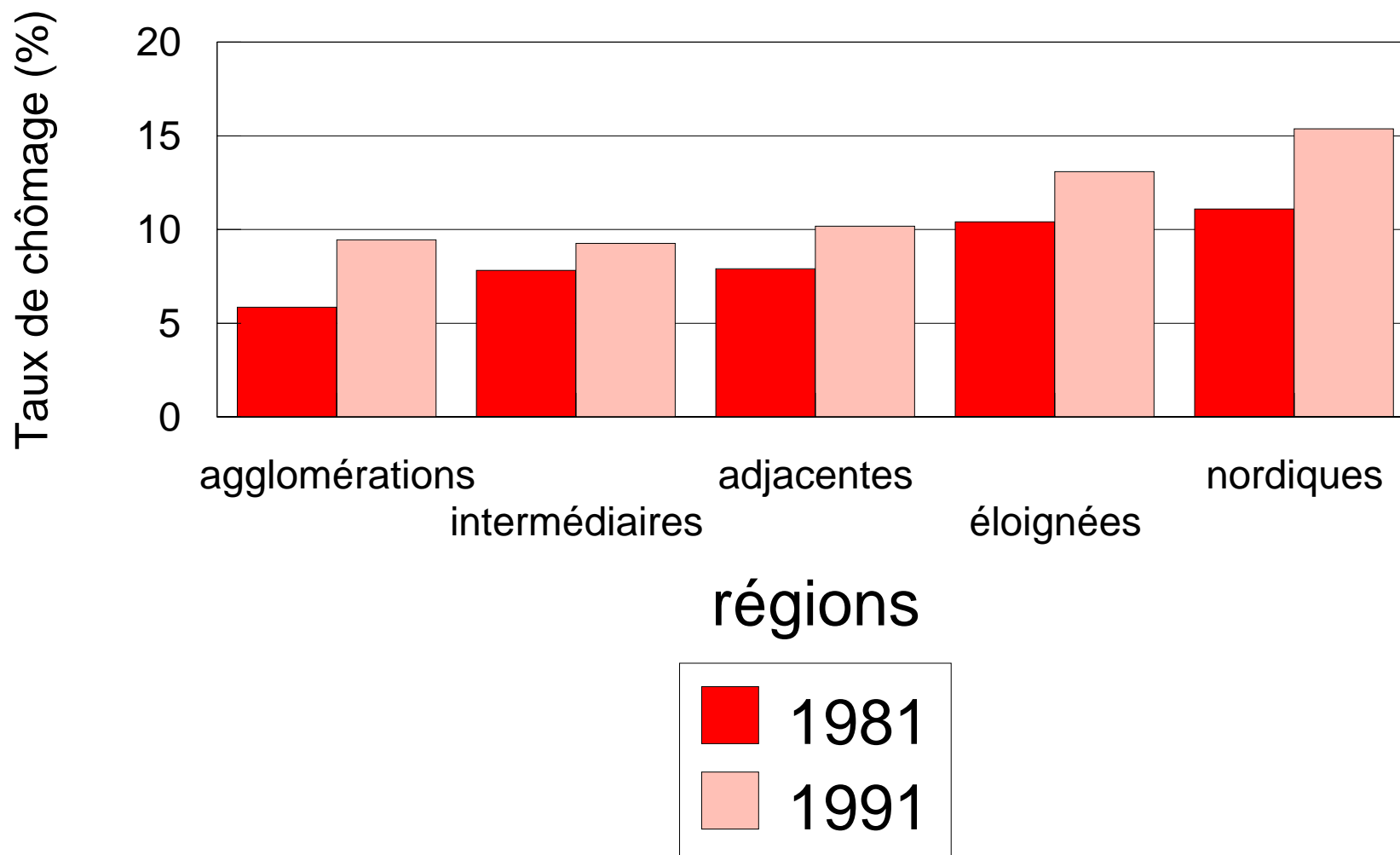
Figure 12

Les régions convergent vers une structure similaire de l'emploi.



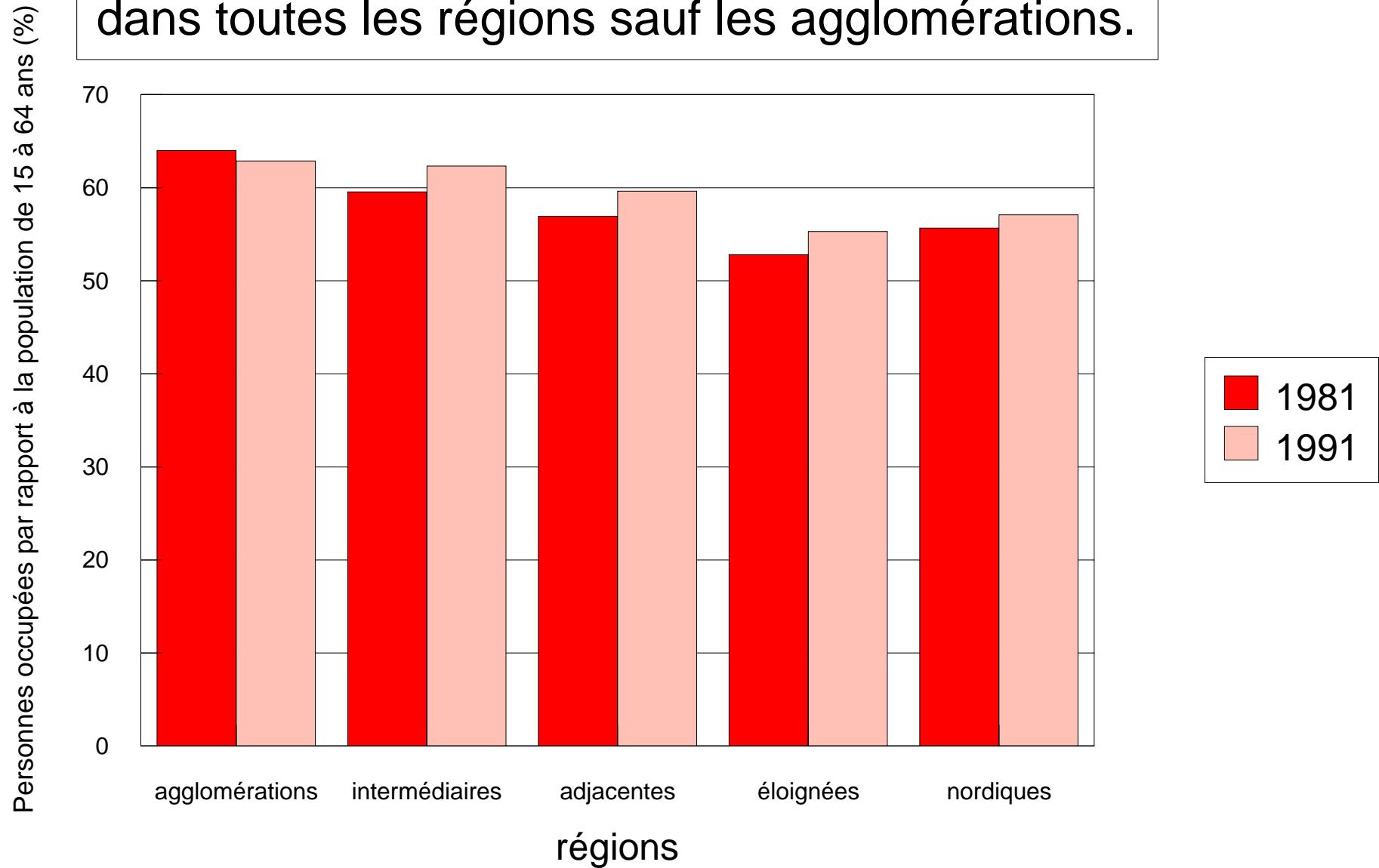
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Figure 13 : Le taux de chômage s'est accru le plus dans les agglomérations et les régions nordiques.



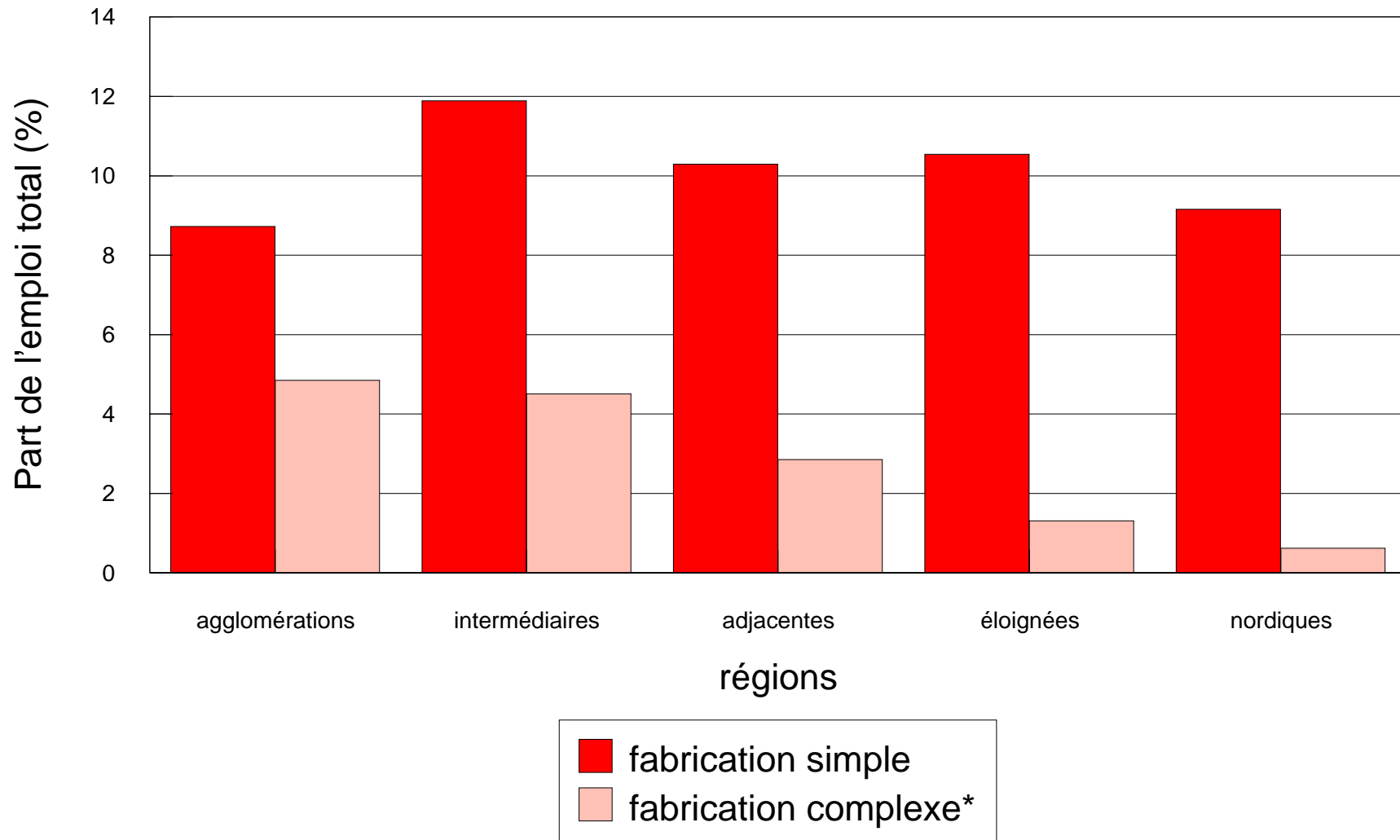
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Figure 14 : Le ratio de l'emploi s'est amélioré dans toutes les régions sauf les agglomérations.



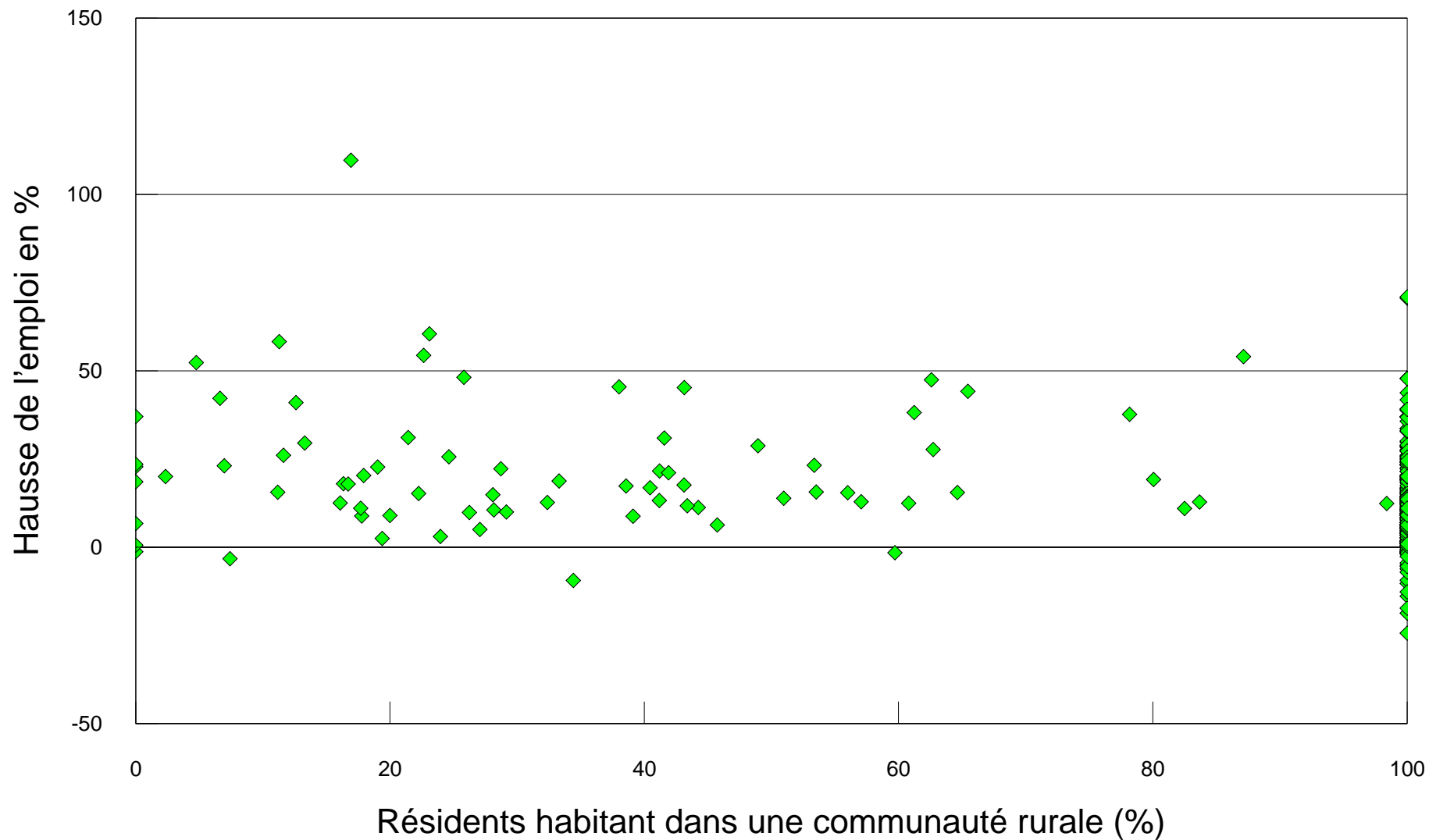
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Figure 15 : Les branches de fabrication complexe se concentrent dans les agglomérations et les régions intermédiaires.



* Y compris impression et édition, machinerie, aéronautique, matériel électrique, dérivés du pétrole et du charbon, produits chimiques, matériel scientifique et professionnel. (Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.)

Figure 16 : Croissance de l'emploi en fonction du degré de ruralité, par division de recensement, de 1981 à 1991.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Définitions

Branche - nature générale de l'activité de l'établissement où travaille le recensé, déterminée par le nom de l'employeur et par le genre d'entreprise, de branche ou de service. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient fournir des renseignements sur celui auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Division de recensement (DR) - terme générique qui désigne les régions géographiques établies en vertu des lois provinciales et qui constituent des régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province (p. ex., divisions, comtés, districts régionaux, municipalités régionales et sept autres genres de régions géographiques formées de groupes de subdivisions de recensement). Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec les provinces.

Région urbaine (RU) - région ayant atteint une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada. Les régions urbaines séparées par des espaces libres de moins de 2 kilomètres sont combinées pour former une seule région urbaine.

Subdivision de recensement (SDR) - terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent, p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalent des municipalités.

Subdivision de recensement unifiée (SRU) - groupe de petites subdivisions de recensement incluses dans une plus grande subdivision de recensement, créée par souci de commodité, afin de faciliter la référence géographique.

Taux d'activité de la population active - pourcentage de la population active totale par personne occupée et au chômage par rapport à la population âgée de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Taux de chômage - pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale (personnes occupées plus personnes au chômage).

Pour plus de renseignements sur ces concepts et d'autres principes de statistique, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 1991* de Statistique Canada.

Bibliographie

- Armstrong, Robin. *An Accessibility Approach to Defining «Rurals» in Canada*. Présenté à l'occasion de *Rural Exchange 1993*.
- Arundell, Leon. «Rural, Remote and Metropolitan Zones Classification: A classification for Australia as at 30 June 1986 and a methodology for 1991 Census data». Rapport inédit, Department of Primary Industries and Energy, Australie, 1991.
- Beck, Nuala. *Shifting Gears: Thriving in the New Economy*. Toronto: HarperCollins, 1992.
- Bender, Lloyd D. et coll. 1985. *The Diverse Social and Economic Structure of Nonmetropolitan America*. Economic Research Service, Rural Development Research Report No. 49. Washington: US Department of Agriculture.
- Bollman, Ray D. «A Preliminary Typology of Rural Canada.» *in Towards Sustainable Rural Communities: The Guelph Seminar Series*. Sous la dir. de John M. Bryden. Guelph: Université de Guelph, 1994, p. 141-144.
- Bollman, Ray D. et Brian Biggs. «Rural and small town Canada: an overview.» *in Rural and Small Town Canada*. Sous la dir. de Ray D. Bollman. Toronto: Thompson, 1992.
- Bollman, Ray D., A. M. Fuller et Philip Ehrensaft. «Rural Jobs: Trends and Opportunities.» *Revue canadienne d'économie rurale*, 40 (1992): 605-622.
- Ehrensaft, Philip. «Restructuring Rural Institutions.» *in Towards Sustainable Rural Communities: The Guelph Seminar Series*. Sous la dir. de John M. Bryden. Guelph: Université de Guelph, 1994, p. 145-156.
- Ehrensaft, Philip et Jennifer Beeman. «Distance and diversity in nonmetropolitan economies.» *in Rural and Small Town Canada*. Sous la dir. de Ray D. Bollman. Toronto: Thompson, 1992.
- Fuller, A. M., Derek Cook et John Fitzsimons. *Alternative Frameworks for Rural Data*. Document de travail n° 14 de la Division de l'agriculture. Ottawa: Statistique Canada, 1992.
- Green, Milford B. et Stephen P. Meyer. «Occupational Stratification of Rural Commuting.» Présenté au colloque international : Développement de l'emploi en milieu rural, Coaticook, Québec, 1995.
- Gouvernement du Canada, 1995. *Profil du Canada rural*.
- Longstaff, G. B. «Rural depopulation.» *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. LVI.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale*. Paris: OCDE, 1994.
- Statistique Canada. Totalisations spéciales.

Statistique Canada, 1992. *Dictionnaire du recensement de 1991*.

Weiss, Carolyn, Michael Ratcliffe et Nancy Torrieri. «A Comparison of Census Geographic Areas of Canada and the United States.» Document de travail 1993-1 de la série géographique, Statistique Canada, 1993.



Serie de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

La Division de l'agriculture publie des documents de travail sur la recherche, les résultats analytiques, les techniques statistiques, les méthodes et les concepts. Pour commander, appelez la Division de l'agriculture sans frais en composant le 1-800-465-1991. (Certains des documents de travail sont disponibles sur Internet.)

N° 1	(21-601-MPF80001)	Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)	Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)	Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)	Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)	Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)	Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)	Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)	Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)	Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)	Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)	François Maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)	Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)	Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	Autres cadres d'examen des données rurales (1992)	A.M. Fuller, Derek Cook et Dr John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)	Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992	Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis	Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung



N° 19	(21-601-MPF94019)	Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)	Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piéto et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF91020)	L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)	George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis	Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord – Positionnement pour la libéralisation des échanges	Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis	Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes	Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des céréales, document de travail, version 2	Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de données complètes sur les exploitations agricoles	W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales	Brian Biggs
N° 28	(21-601-MPF95028)	Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991	Timothy J. Wershler
N° 29	(21-601-MPF95029)	Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural	Liz Hawkins
N° 30	(21-601-MPF96030)	Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE	Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31	(21-601-MPF96031)	Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR	Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991	Sylvain Cloutier
N° 33	(21-601-MPF98033)	Exploiter une ferme d'agrément – pour le plaisir ou le profit?	Stephen Boyd
N° 34	(21-601-MPF98034)	Les jeunes en milieu rural : vue d'ensemble	Richard Lévesque
N° 35	(21-601-MPF98035)	Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine	Robert Mendelson
N° 36	(21-601-MPF98036)	La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90	Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37	(21-601-MPF98037)	La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada	Robert Mendelson
N° 38	(21-601-MPF98038)	Le travail hors fermes des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité	Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink

Prix:

1 copie	Gratuite
2 à 10 copies	50,00 \$
11 à 25 copies	75,00 \$
26 à 38 copies	100,00\$



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POUR COMMANDER :

COURRIER Division de l'agriculture Statistique Canada 12 ^{ème} étage, Édifice Jean Talon Parc Tunney Ottawa (Ontario) K1A 0T6	TÉLÉPHONE 1 800 465-1991 Faites débiter votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis et dans la région d'Ottawa, composez le (613) 951-7134. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.	TÉLÉCOPIEUR 1 613 951-1680 VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation. Le bon télécopié tient lieu de commande originale.
INTERNET agriculture@statcan.ca <i>(Veuillez écrire en majuscules)</i>		1 800 363-7629 Appareils de télécommunications pour les malentendants

Compagnie _____	Service _____	
À l'attention de _____	Fonction _____	
Adresse _____		
Ville _____	Province _____	
Code Postal _____	Téléphone _____	Télécopieur _____
Adresse de courrier électronique: _____		

MODALITÉS DE PAIEMENT :

(Cochez une seule case)

Veuillez débiter mon compte VISA MasterCard

_____ N° de carte

_____ Date d'expiration

_____ Détenteur de carte (*en majuscules s.v.p.*)

_____ Signature

Paiement inclus \$ _____

N° du bon de commande _____
(veuillez joindre le bon)

_____ Signature de la personne autorisée

N° du document de travail	Titre	Numéro au catalogue	N° de copies	Total \$								
► PRIX: <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>1 copie</td> <td>Gratuite</td> </tr> <tr> <td>2 à 10 copies</td> <td>50,00 \$</td> </tr> <tr> <td>11 à 25 copies</td> <td>75,00 \$</td> </tr> <tr> <td>26 à 38 copies</td> <td>100,00 \$</td> </tr> </table>		1 copie	Gratuite	2 à 10 copies	50,00 \$	11 à 25 copies	75,00 \$	26 à 38 copies	100,00 \$	TOTAL (encrer Cnd. ou U.S. s.v.p.)		\$ Cnd./ U.S.
1 copie	Gratuite											
2 à 10 copies	50,00 \$											
11 à 25 copies	75,00 \$											
26 à 38 copies	100,00 \$											
► Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Pour vérifier les prix courants, veuillez composer le 1 800 465-1991.		Réduction (s'il y a lieu)										
► Veuillez noter que les prix au catalogue pour les clients de l'extérieur du Canada sont donnés en dollars américains. Les clients de l'extérieur du Canada paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.		TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a lieu)										
► Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent soit la TPS de 7 % et la TVP en vigueur, soit la TVH.		TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il y a lieu)										
► Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada.		TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)										
► TPS N° R121491807		TOTAL GÉNÉRAL		\$								
PF097177												



MERCI POUR VOTRE COMMANDE!